

BEAUMONT

vo

**GUIDE
PRATIQUE**

2017-18



UN TOIT
ENTRE
VOUS & NOUS !

Près de 900 logements
loués chaque année.

www.logidome.com

ELSAN
HÔPITAL PRIVÉ
LA CHÂTAIGNERAIE

**Centre Médical et Chirurgical
Centre Obstétrical – Espace Mère / Enfant**

59, Rue de la Châtaigneraie - 63110 BEAUMONT
www.lachataigneraie.groupe-elsan.com
Tél. 0 826 88 63 88

Auchan
supermarché

BEAUMONT
Le meilleur d'Auchan, tout près de chez vous !

Auchan Supermarché Beaumont
Z.A.C. du Champ Madame II - 63110 BEAUMONT
Tél. 04 73 27 27 05
Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00
et le dimanche de 9h00 à 12h45

Cabinet BISIO et ASSOCIES
S.A.S. de GEOMETRES-EXPERTS
AMENAGEMENT RURAL ET URBAIN

A. TALON
A. RECHOU
L. RAYNAL
V. VIGOUROUX

BEAUMONT - Tél. 04 73 26 24 00
PIONSAT - Tél. 04 73 85 63 34
CHATEL-GUYON - Tél. 04 73 67 99 54
e-mail : cabinet.bisio@wanadoo.fr

L'ESTANCIA - BAR TABAC PRESSE
P.M.U. - RELAIS COLIS - JEUX
VENTE ST NECTAIRE en direct de la laiterie
vous accueille tous les jours du mardi au vendredi de 6h à 21h
lundi matin de 6h à 11h
Dimanche et jours fériés de 7h30 à 19h30



édito

Ce « guide pratique » communal est déjà le troisième numéro et alors qu'en prenant cette initiative, nous nous interrogeons sur la pertinence de cette publication, nous constatons aujourd'hui, avec toutes les réactions positives, son intérêt, d'autant que d'une année à l'autre, les changements sont nombreux et donc les mises à jour conséquentes.

Ce guide pratique reste bien un outil au service de nos concitoyens, c'est aussi évidemment un support offert à tous les professionnels, les associations et les services afin d'être identifiés et surtout facilement contactables.

L'an dernier, dans ce même propos, j'évoquais l'arrivée très attendue de la fibre optique et je faisais état d'un calendrier de réalisation envisagé pour 2017 et je me félicite donc que les engagements aient pu être tenus puisque les raccordements sont largement en cours et plusieurs centaines d'abonnés, dont des professionnels, sont déjà desservis.

En matière d'évolution, je me dois d'évoquer le changement important que constitue la mise en place effective de la communauté d'agglomération « Clermont Auvergne Métropole », qui deviendra au 1^{er} janvier 2018 officiellement une « Métropole ».

Des transferts de compétences des communes vers l'agglomération s'en sont suivis, des transferts de personnel également et une organisation différente des services a été mise en place avec la création de centres de proximité par secteurs géographiques.

Pour le secteur Sud-Ouest, le centre de proximité est basé à Beaumont au Centre Technique Municipal et regroupe notamment

les services communautaires d'espace public, voirie et propreté urbaine pour Beaumont, Ceyrat, Royat, Saint Genès Champanelle.

Il s'en suit donc de nouvelles coordonnées et des moyens de liaison différents et nouveaux qui sont naturellement répertoriés dans ce guide.

Afin de s'inscrire toujours dans une démarche d'initiative, de modernité et de développement durable, tous les affichages administratifs obligatoires de la commune qui étaient sur papier ont été supprimés et sont maintenant consultables sur une borne interactive tactile installée sur le parvis de la mairie.

Un panneau électronique d'informations a également été installé rue de l'Hôtel de Ville afin de compléter l'offre que constituaient déjà le site internet, la page facebook, la newsletter.

Enfin, je ne voudrais pas omettre de redire que ce guide pratique se veut également être le reflet de la vitalité, du dynamisme de notre ville, de l'ampleur de l'offre de services et de compétences auxquels la municipalité souhaite apporter toute sa contribution, son soutien et sa reconnaissance.

Nous souhaitons donc que chacun, trouve les renseignements qu'il est en droit d'attendre du service public municipal. Soyez remerciés de votre implication dans la vie de la cité et soyons fiers d'être tous ensemble partie prenante dans la vie locale pour aller toujours et sans cesse collectivement de l'avant.

Pour l'équipe municipale,
Le maire
Alain Dumeil

Numéros utiles

URGENCES

- **POMPIERS 18**
- **SAMU 15**
- **HÔPITAL PRIVÉ DE LA CHÂTAIGNERAIE**
04 73 40 80 40
- **CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel - Montpied, CHU Hôpital-Nord)** 04 73 750 750
- **ASSOCIATION DE MÉDECINS AMUAC**
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7) 04 73 44 10 00
- **POLICE NATIONALE (urgences) 17**
- **COMMISSARIAT CENTRAL**
106 avenue de la République 04 63 05 22 22
- **GENDARMERIE DE ROMAGNAT** 04 73 62 60 64
- **VÉOLIA EAUX 09 69 32 34 58**
- **EDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE 0 810 333 063**
- **GRDF URGENGE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33**

LA POSTE

- **BUREAU** avenue du Mont-Dore :
du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h,
le samedi : 9h-12h

SERVICES MUNICIPAUX

- **MAIRIE** - Rue de l'Hôtel de Ville - 63110 Beaumont
www.beaumont63.fr - **contact@beaumont63.fr**
04 73 28 88 00
- **DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE L'URBANISME ET DU FONCIER**
ETAT CIVIL 04 73 28 88 00
URBANISME/FONCIER 04 73 28 88 31 – 04 73 28 88 37
- **DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** 04 73 28 88 08
- **POLICE MUNICIPALE** 04 73 28 86 86
- **CCAS (fermé vendredi a.m.)** 04 73 15 15 93
LES 6 COLLINES 04 43 86 50 27 (laisser message)
- **DIRECTION CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE** 04 73 15 15 90
- **DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA VIE SCOLAIRE** 04 73 15 15 91
- **SERVICE JEUNESSE** 04 73 93 93 23
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES** 04 73 15 15 92
- **MULTIACCUEIL DU MASSAGE** 04 73 27 29 59
- **MULTIACCUEIL DE LA MOURETTE ET CRÈCHE FAMILIALE** 04 73 39 98 54
- **SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE** 04 73 15 33 41
- **CENTRE DE LOISIRS** 04 73 15 15 94
- **LE TREMPLIN** 04 73 88 18 88
- **STADE MUNICIPAL DE L'ARTIÈRE** 06 86 44 65 50
- **HALLE DES SPORTS DE LA MOURETTE**
06 75 70 87 99

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE René-Guy CADOU** 04 73 98 35 67
- **DÉCHETTERIE - 04 63 66 95 39**
Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,
Du lundi au vendredi 9h / 12h30 - 13h30 / 19h,
samedi et dimanche de 9h / 19h. Fermée les jours fériés.
- **ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES** 04 63 699 669
- **VOIRIE / ESPACE PUBLIC**
NUMÉRO AZUR 0800 30 00 29
Pour signaler une anomalie sur le domaine public :
<https://www.clermontmetropole.eu/outils-pratiques/proximcite/>

ÉDUCATION

- **GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY**
 - Maternelle 04 73 93 15 00
 - Élémentaire 04 73 93 13 19
 - Restaurant scolaire 04 73 93 44 88
- **GROUPE SCOLAIRE LE MASSAGE**
04 73 26 60 64
 - Restaurant scolaire 04 73 26 52 09
- **COLLÈGE MOLIÈRE** 04 73 27 50 94

SOCIAL

- **ASSISTANTES SOCIALES** (uniquement sur RV)
Centre de circonscription « La Chaîne des Puys Beaumont » 30 chemin du Mas 04 73 15 06 70
- **FOYER SOCIO-ÉDUCATIF** 04 73 27 28 07
- **ENFANCE ET PARTAGE ENFANTS MALTRAITÉS**
04 73 77 09 89
Permanences de Madame Danièle Lacquit en mairie les 1er et 3ème mardis du mois de 9h à 11h30
sur rendez-vous : 07 71 79 90 66
daniele.lacquit@conciliateurdejustice.fr
- **MISSION LOCALE permanences** assurées par Isabelle Faure à la Maison des Beaumontois, **jeudi de 9h à 12h (sur RV) - Rendez-vous au 04 73 42 17 57**
- **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
64/66 avenue de l'Union-Soviétique
63000 Clermont-Ferrand
Permanences assurées par Mme Marilynne Baud, **les mardis après-midi et mercredis matin** à la Maison des Beaumontois, uniquement **sur rendez-vous au 04 63 66 96 96**

LES MARCHÉS À BEAUMONT

- Parvis de l'Hôtel de Ville, **le samedi de 8h à 12h**
- Place du Parc, **le jeudi de 8h à 12h**

Sommaire

Édito	3	Recensement militaire	20
Numéros utiles	4	Élections	21
Votre commune		Enfance, jeunesse et vie scolaire	22
Présentation	6	L'action sociale	28
Histoire	7	Urbanisme	31
Plan de la ville	8	Travaux	33
Listes des rues	10	Police municipale	35
Vos élus		Animations de la cité	36
Présentation des élus		Autres démarches	37
et des délégations	12	Infos pratiques	
Services municipaux		Les déchets	38
Coordonnées	16	Médiathèque René-Guy Cadou	40
Démarches administratives		Équipements dédiés à la culture,	
État civil	18	aux associations et aux sports ...	41
Carte d'identité, passeport	19	Répertoire des associations	42
Cimetière, concessions inhumations .	20	Répertoire des professionnels	53

Les tarifs apparaissant dans ce guide sont susceptibles d'évoluer pendant l'année.



Présentation

Avec plus de 11 000 habitants, 4^{ème} commune de l'agglomération clermontoise par sa population, la ville de Beaumont dispose d'un territoire restreint (401 hectares) et, hormis les espaces verts dédiés, largement urbanisé. Elle se situe dans la toute première couronne de la ville centre, Clermont-Ferrand, dont elle est limitrophe. Elle est complètement intégrée dans le périmètre urbain et relativement dense de la métropole auvergnate. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Clermont Communauté, qui regroupe 21 communes du département du Puy-de-Dôme.

Communes limitrophes de Beaumont : Clermont-Ferrand au nord, Aubière à l'est, Romagnat au sud et Ceyrat à l'ouest.

Superficie de la commune : 401 hectares.

Point le plus haut : 520 m au nord-ouest.

Point le plus bas : 395 m, le long de l'Artière, à l'est.

Altitude devant l'église Saint-Pierre : 448,50 m.

Altitude devant l'église Notre-Dame : 428 m.

Colline de Montpoly : 497 m.

Plateau de Gergovie : 745 m.

Puy de Montrognon : 699 m.

Puy de Gravenoire : 822 m

LÉGENDE DE LA FÊTE DES CORNARDS

Chaque année, depuis plus de 50 ans, le centre ville de Beaumont revêt ses habits de fête lors du week-end de Pâques. Fête foraine, défilé de chars fleuris conçus et menés par les associations de la ville, spectacle pour petits et grands, feu d'artifice et course cycliste... Pendant au minimum trois jours, la ville vit au rythme des spectacles visibles à tous les coins de rue. Le programme complet est disponible dans le mois qui précède la fête sur le site internet ou à l'accueil de la mairie ou de la Maison des Beaumontois.

Histoire

Le nom de Beaumont vient du latin « Bellus Mons » = « Le Beau Mont ». Cette appellation apparaît dans les chartes dès 1124.

Beaumont fut jusqu'à la Révolution, le siège d'une importante abbaye de religieuses bénédictines fondée au VII^e siècle. L'abbesse nommait le curé, possédait la seigneurie du lieu et percevait les redevances féodales. En 1790, au moment de sa dissolution, le couvent comptait 11 religieuses. Des pierres tombales de mères abbesses existent encore dans l'église paroissiale.

Beaumont possède deux églises historiques, l'église paroissiale (XII^e siècle), ancienne église des Bénédictines, qui était autrefois entourée par le cimetière et l'ancienne église romane Notre - Dame de la Rivière, ou « église basse » (XI^e siècle) qui fut église paroissiale jusqu'en 1934, sans oublier l'église de Vallières, plus contemporaine.

De l'enceinte fortifiée de Beaumont, subsistent encore une porte et une partie des murailles.

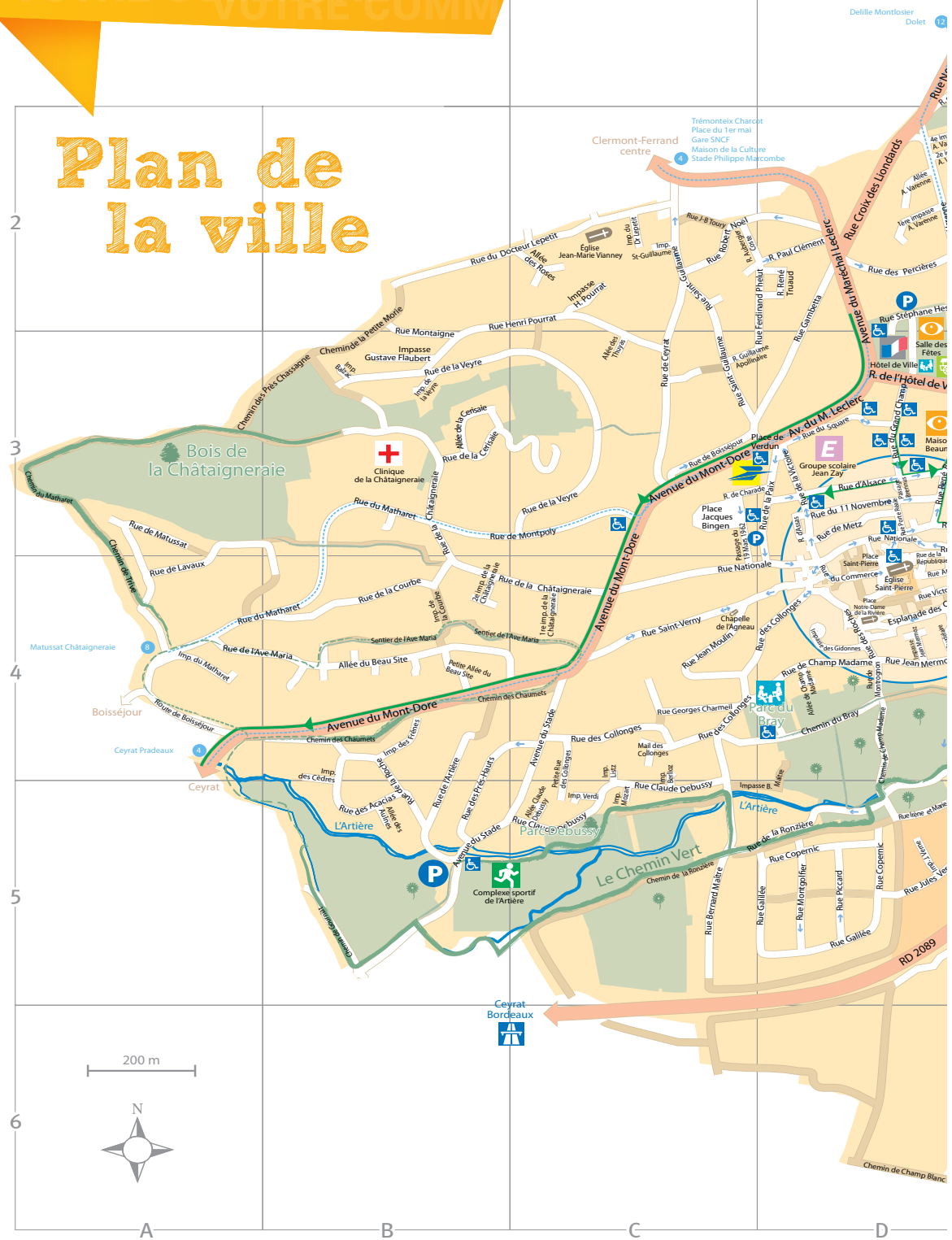
Au XVI^e siècle, époque des Guerres de Religion, la région de Clermont fut le théâtre de luttes assez vives entre Catholiques et Protestants.



À la révolution, le couvent des Bénédictines fut vendu comme bien national. Beaumont fut alors chef-lieu de canton, de 1790 à 1800. Elle l'est de nouveau depuis 1985.

Longtemps bourg rural, habité par une population de vigneron, Beaumont est devenu au XX^e siècle une localité résidentielle, dont les habitants travaillent souvent à Clermont-Ferrand et dans les environs. A noter sur le territoire communal, une zone d'activité artisanale (zone de l'Artière), gérée par Clermont Communauté, et un important hôpital privé « La Châtaigneraie », en pointe dans de nombreuses spécialités.

Plan de la ville



- Aménagements cyclables
- Arts paysagers
- Autoroutes
- Centre de circonscription
- Centre de formation
- Centre technique municipal
- Cliniques
- Déchetterie
- Écoles et collège
- Ensembles culturels
- Ensembles sportifs
- Espace intergénérationnel
- Foyer pour personnes âgées
- Funérarium et cimetières
- Hôpital
- Hôtel de Ville
- Jeux pour enfants
- Lieux de marchés
- Lignes de bus
- Multiaccueils
- Parkings / Covoiturage
- Places pour personnes à mobilité réduite
- Postes - Relais poste
- Station de tramway

Liste des rues

11 Novembre (Rue du).....	D3	Corneille (Impasse Pierre).....	F3	Mont-Dore (Avenue du).....	B4
8 Mai (Esplanade du).....	D3	Coteaux (Allée des).....	E4	Montgolfier (Rue).....	D5
19 Mars 1962 (Passage du).....	C3	Courbe (Rue, Impasse de la).....	B4	Mont Mouchet (Avenue du).....	G4
Acacias (Rue des).....	B5	Croix des Liondards (Rue).....	D2	Montpoly (Rue de).....	C3
Ader (Rue Clément).....	G3	Croix Neuve (Place, Impasse de la).....	D3	Montrognon (Rue de).....	D4
Albaret (Rue Georges).....	G4	Curie (Rue Irène et Marie).....	D5	Moulin (Rue Jean).....	C4
Alsace (Rue d').....	D3	Debussy (Rue, Allée Claude).....	C5	Mouraude (Allée de la, Rue de la).....	F4
Apollinaire (Rue Guillaume).....	C3	Delabre (Rue André).....	E3	Mourette (Impasse de la, Rue de la).....	F4
Armes (Place d').....	E3	Droits de l'Homme (Place des).....	G3	Mozart (Impasse).....	C5
Artière (Rue de l').....	B5	Europe (Avenue de l').....	E3	Nationale (Rue, Impasse).....	D3
Assas (Rue d').....	D3	Flaubert (Impasse Gustave).....	B3	Niepcé (Rue Nicéphore).....	E5
Aubergier Coste (Rue).....	C2	Forez (Rue du).....	F3	Noël (Rue Robert).....	C2
Aubière (Impasse d').....	G4	Frènes (Impasse des).....	B4	Noëllet (Avenue Jean).....	G2
Aubière (Route d').....	F4	Galilée (Rue).....	D5	Nord (Rue du).....	D3
Aulnes (Allée des).....	B5	Gambetta (Rue).....	D2	Notre-Dame de la Rivière (Place).....	D4
Ave Maria (Rue de l').....	A4	Garde (Rue, Impasse de la).....	E3	Noyers (Allée des, Rue des).....	G3
Balzac (Impasse).....	B3	Gauguin (Rue Paul).....	F2	ORTF (Impasse de l').....	G2
Barbier d'Aubrée (Rue).....	F5	Gergovie (Rue, Petite Allée de).....	D4	Pabiot (Rue Alfred).....	G4
Baudelaire (Rue).....	D4	Germain (Impasse Sophie).....	E5	Paix (Rue de la).....	D3
Beau de Rochas (Rue).....	E5	Gidonnes (Impasse des).....	D4	Palissy (Rue Bernard).....	G5
Beau Site (Allée et Petite Allée du).....	B4	Gourniat (Chemin de).....	B5	Papin (Rue Denis).....	F5
Beccquerel (Rue, Impasse Henri).....	E5	Grand Champ (Rue du).....	D3	Parc (Allée, Place du).....	F3
Berlioz (Impasse).....	C5	Grande Garde (Rue de la).....	E2	Parc (Avenue du).....	F3
Bingen (Place Jacques).....	C3	Guynemer (Rue).....	G3	Pasteur (Rue).....	D3
Blériot (Rue Louis).....	G2	Hessel (Rue Stéphane).....	D2	Pastreuil (Allée, Impasse).....	G4
Boileau (Impasse).....	F3	Hôtel-de-Ville (Rue de l').....	D3	Percières (Rue des).....	D2
Boisséjour (Route de).....	A4	Hugo (Rue Victor).....	D4	Petit Ronat (Rue du).....	E4
Boisséjour (Rue de).....	C3	La Dillas (Allée de).....	E4	Petite Morie (Chemin de la).....	B3
Branly (Rue Édouard).....	E5	Lavaux (Rue de).....	A4	Phelut (Rue Ferdinand).....	C2
Bray (Chemin du).....	D4	Lavoisier (Rue).....	F5	Piccard (Rue).....	D5
Brennus (Passage).....	D3	Leclerc (Avenue du Maréchal).....	D2	Plat (Impasse du).....	H3
Brut (Rue René).....	D3	Lepetit (Rue, Impasse du Docteur).....	C2	Porte Réale (Rue).....	D3
Canal (Rue du).....	D4	Liondards (Rue des).....	D1	Pourliat (Giratoire de).....	E4
Cèdres (Impasse des).....	B5	Listz (Impasse).....	C4	Pourliat (Rue de).....	G5
Cerisaie (Rue, Allée de la).....	B3	Livradois (Rue du).....	F3	Pourrat (Impasse, Rue Henri).....	C2
Ceyrat (Rue de).....	C3	Louverture (Esplanade Toussaint).....	G4	Prés Chassagne (Chemin des).....	B3
Champ Madame (Chemin).....	D5	Lumière (Rue des Frères).....	E5	Prés de Roche (Chemin des).....	G5
Champ Madame (Rue de, Allée).....	D4	Maître (Impasse, Rue Bernard).....	C5	Prés-Hauts (Rue des).....	B5
Champclos (Rue, Allée, Impasse du).....	E3	Maradeix (Rue Antoine).....	D4	Prouliat (Impasse de).....	G5
Char (Allée René).....	F4	Mas (Chemin du, Rue du).....	F4	Puy-de-Dôme (Rue du).....	F3
Charade (Rue de).....	C3	Mas (Impasse du).....	G3	Racine (Impasse Jean).....	F3
Chardonnerets (Allée des).....	E4	Masage (Impasse du, Rue du).....	F3	Renoir (Rue Auguste).....	F2
Charmeil (Rue Georges).....	C4	Matharet (Chemin du).....	A3	République (Place de la, Rue de la).....	D4
Châtaigneraie (Rue de la, Imp. de la).....	C4	Matharet (Impasse du).....	A4	Résistance (Rue de la).....	E4
Chauffours (Esplanade des).....	D4	Matharet (Rue du).....	A4	Riboulet (Allée du, Rue du).....	F4
Chaumets (Chemin des).....	B4	Matussat (Rue de).....	A3	Rivaux (Avenue des).....	F3
Chaumontel (Rue).....	F3	Mermoz (Rue, Impasse Jean).....	D4	Roche (Rue de la).....	B5
Cheix (Chemin du).....	D6	Metz (Rue de).....	D3	Rocher de la Garde (Rue du).....	E3
Clément (Rue Paul).....	D2	Molière (Rue).....	F3	Roches (Rue des).....	D4
Clos Champêtre (Impasse du).....	F4	Monet (Rue Claude).....	F2	Roland Garros (Rue).....	G3
Clos des Vignes (Impasse du).....	F4	Monge (Rue Gaspard).....	E5	Romagnat (Route de).....	F5
Collonges (Mail des, Petite Rue des).....	C4	Montaigne (Rue).....	B3	Ronzière (Chemin de la).....	C5
Collonges (Rue des).....	D4	Montant (Rue du).....	F3	Ronzière (Rue de la).....	D5
Copernic (Rue).....	D5	Montaudoux (Impasse de).....	E3	Roses (Allée des).....	C2

Russi (Esplanade de).....	F4	Terrasses (Rue des).....	G2	Verdi (Impasse).....	C5
Saint-Exupéry (Rue).....	G3	Têtes (Rue des).....	E4	Verdun (Place de).....	D3
Saint-Guillaume (Rue, Impasse).....	C2	Thuyas (Allée des).....	C3	Verger (Allée du).....	E4
Shoelcher (Rue Victor).....	G4	Toury (Rue Jean-Baptiste).....	C2	Verne (Impasse, Rue Jules).....	D5
St-Pierre (Place, Rue).....	D4	Trive (Chemin de).....	A4	Veyre (Impasse de la).....	B3
Saint-Verny (Rue).....	C4	Trois Villes (Rue des).....	G5	Veyre (Rue de la).....	B3
Sou (Rue du).....	D4	Truau (Rue René).....	D2	Victoire (Rue de la).....	D3
Square (Rue du).....	D3	Varenne (Rue, Imp., Allée Alexandre).....	D2		
Stade (Avenue du).....	C4	Vercingétorix (Rue).....	D3		

BOURG MÉDIÉVAL



11 Novembre (Rue du).....	I1	Brennus (Passage).....	D3
Abbaye (Rue de l').....	J3	Canal (Rue du).....	J3
Alsace (Rue d').....	I1	Centre (Place du).....	I2
Ancien Couvent (Place de l').....	J3	Champ Madame (Rue de).....	I4
Arcade (Rue de l').....	I2	Chauffours (Esplanade des).....	J2
Armes (Place d').....	K2	Chauffours (Rue des).....	I3
Assas (Rue d').....	H2	Collonges (Rue des).....	H3
Baudelaire (Rue).....	J4	Commerce (Rue du).....	I3
Brut (Rue René).....	J1	Desaix (Rue).....	H3

Escalier (Rue de l').....	J3
Foch (Place Maréchal).....	I3
Gergovie (Rue, Petite Allée de).....	K3
Gidonnes (Impasse des).....	J4
Hugo (Rue Victor).....	K3
Jaurès (Rue Jean).....	I3
Lafayette (Rue).....	J3
La Tour d'Auvergne (Rue de).....	J2
Liberté (Rue, Impasse de la).....	H3
Maradeix (Rue Antoine).....	K2
Metz (Rue de).....	I2
Midi (Rue du).....	J3
Montéhus (Place).....	I1
Montrognon (Rue de).....	I4
Nationale (Impasse).....	I2
Nationale (Place).....	H2
Nationale (Rue).....	J2
Nord (Rue du).....	K2
Notre-Dame de la Rivière (Place).....	I3
Pascal (Rue).....	J2
Pasteur (Impasse).....	J2
Pasteur (Rue).....	K2
Plat (Impasse du).....	H3
Porte Réale (Rue).....	I2
Poste (Petite Rue de la).....	J2
République (Place de la, Rue de la).....	I2
Roches (Impasse des).....	H3
Roches (Rue des).....	I3
Saint-Benoît (Place).....	I3
Saint-Pierre (Impasse).....	I2
Saint-Pierre (Place, Rue).....	I2
Saint-Verny (Rue).....	H3
Terrail (Rue du).....	I3
Têtes (Rue des).....	K3
Treille (Rue de la).....	J3
Vercingétorix (Rue).....	K2
Victoire (Rue de la).....	H2
Vignerons (Rue des).....	I2

PRÉSENTATION DES ÉLUS ET DES DÉLÉGATIONS

Majorité municipale «Ensemble pour l'avenir de Beaumont»



Alain DUMEIL
Maire



André JAMMOT
7^{ème} Adjoint en charge
des ressources humaines
et contacts de proximité



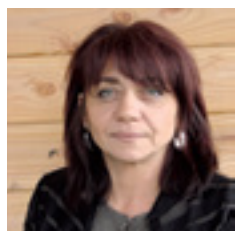
Josette MIGNOT
8^{ème} Adjointe en charge
de la vie associative



**Jean-Pierre
COGNERAS**
9^{ème} Adjoint en charge
de l'urbanisme, de la
voirie et du patrimoine



Jean-Paul CUZIN
1^{er} Adjoint en charge
du fonctionnement
général des services
et de la sécurité



Aline FAYE
2^{ème} Adjointe en charge
de la vie sociale



Didier CARON
3^{ème} Adjoint en charge
de la vie économique,
des festivités
et des commémorations



Josiane MARION
Déléguee aux activités
culturelles



Francis CHATELLIN
Délégué à la voirie et
aux réseaux



Chantal SUSANNA
Déléguee à la petite
enfance et à la
solidarité
générationnelle



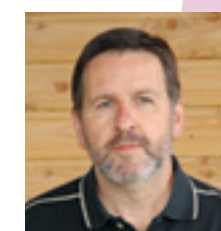
**Marie-Anne
MEUNIER**
4^{ème} Adjointe en charge
des affaires culturelles



Damien MARTIN
5^{ème} Adjoint en charge du
budget et des finances



Josiane BOHATIER
6^{ème} Adjointe en charge du
cadre de vie, de l'environ-
nement et de la propreté



Michel PREAU
Délégué aux sports et
aux sites sportifs



Stéphane ISNARD
Délégué
à l'enseignement secondaire,
aux nouvelles technologies
et au développement durable

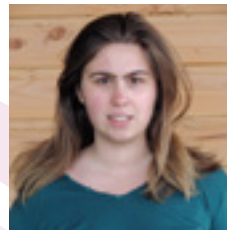


Nathalie BESSE
Déléguee à
l'enseignement
primaire et à
l'enfance

Conseillers municipaux de la majorité



Alexandre TRINIOL
Délégué
à la communication,
au jumelage
et à la jeunesse



Alix HIRLEMANN
Conseillère municipale



**Agustina
MONTJOTIN**
Conseillère municipale



Géraldine CURNOL
Conseillère municipale



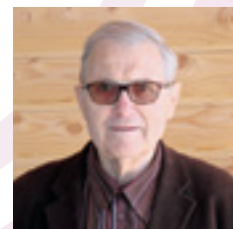
Delphine MENARD
Conseillère municipale



Muriel VERDELLET
Conseillère municipale



Francis GAUMY
Conseiller municipal



**Jean-Marie
GORY**
Conseiller municipal



François NOURISSON
Conseiller municipal

Conseillers municipaux de l'opposition

« Idées pour Beaumont »



**François
SAINT-ANDRÉ**
Conseiller municipal



Sébastien MOSTEFA
Conseiller municipal



Hervé MANTELET
Conseiller municipal



**Marie-Christine
LEYMARIE**
Conseillère municipale



Gaël DRILLON
Conseiller municipal

« Front de Gauche »



Christine THOMAS
Conseillère municipale



François ULRICH
Conseiller municipal



Dominique MOLLE
Conseillère municipale

Non inscrite
à un groupe

Coordonnées

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

I Secrétariat du Maire et des élus

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 86 87

secretariat-maire@beaumont63.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Secrétariat DGS - DGA

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 01

secretariat-dgs@beaumont63.fr

I Service Communication

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 15 33 42 - 04 73 15 33 43

service-communication@beaumont63.fr

I Police Municipale

rue de la Victoire
04 73 28 86 86 - 06 88 13 24 08 - 06 75 70 84 94
06 08 21 98 78

police-municipale@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE L'URBANISME ET DU FONCIER

I Accueil général de la Mairie

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 et 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Samedi : 9h00 à 12h00 sauf juillet et août.

I Service État Civil / Service des Archives,

Accès aux documents administratifs / Affaires funéraires (Cimetière, concessions, informations) / Service de la Nationalité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Certificats d'hébergement)

I Service des Élections (informations, résultats, inscriptions)

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont
04 73 28 88 00

affaires-civiles@beaumont63.fr

Lundi et mercredi 8h00 à 12 h 00 et 13h00 à 17h00

Mardi et jeudi 8h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00

Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h 00 à 16 h00

I Urbanisme et Foncier

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 31 - 04 73 28 88 37

urbanisme@beaumont63.fr

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Les après-midi uniquement sur rendez-vous,

du lundi au jeudi : 13h00 à 17h00

et le vendredi : 13h00 à 16h00

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL

I Secrétariat de la Direction de

l'Aménagement du Territoire

Services Techniques, espace public, bâtiments,

Centre Technique Municipal (CTM), voirie

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 08

service.tech@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Centre Technique Municipal

rue du Mas, 63110 Beaumont

DIRECTION DES RESSOURCES

I Service Finances / TLPE

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 36

compta@beaumont63.fr ou tlpe@beaumont63.fr

I Service Marchés Publics-Assurances

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 05

I Service des Ressources Humaines

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont

04 73 28 88 38

ressources-humaines@beaumont63.fr

DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA VIE SCOLAIRE

I Accueil et secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

Lundi à jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

I Relais Assistantes Maternelles

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 92

ram@beaumont63.fr

Lundi : 8h45 à 11h45 et 13h00 à 14h00

Mardi : 14h00 à 16h00

Jeudi : 8h45 à 11h45 et 17h00 à 18h00

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone préalablement à toute visite.

I Crèche familiale

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

I Multi-accueil de la Mourette

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont

04 73 39 98 54 ou 04 73 15 15 91

directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi au vendredi : 7h30 à 18h30

Permanence d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

I Multi-accueil du Massage

Rue du Massage, 63110 Beaumont

04 73 27 29 59 ou 04 73 15 15 91

directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 18h

Mercredi : 9h à 17h

Vendredi : 8h30 à 17h

Permanences d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

I Service de la Vie Scolaire

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

directionenfanceetviescolaire@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

I Centre Communal d'Action Sociale

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 93

Fax : 04 73 15 15 97

ccas@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

Permanence téléphonique

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

En dehors de ces horaires, merci de laisser un

message sur le répondeur.

DIRECTION CULTURE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE

I Accueil Direction Culture Sports et Vie Associative

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 90

dcsva@beaumont63.fr

Accueil physique et téléphonique :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

I Service Jeunesse

Maison des Beaumontois

21 Rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23

service-jeunesse@beaumont63.fr

I Le Tremplin

4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont

04 73 88 18 88

tremplin@beaumont63.fr

État civil

Quelles sont les démarches d'état civil qui s'effectuent en mairie ?

Reconnaissances, naissances, mariages, décès. Délivrance, mise à jour et demande de duplicata des livrets de famille. Autres démarches : légalisation de signature, certification de documents pour l'étranger, attestation de domicile, certificat de vie, attestations d'accueil.

DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Vous devrez préciser la raison de votre demande, le nombre d'exemplaires souhaités et indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'intéressé ainsi que les noms et prénoms des parents, tels que présentés dans l'acte.

DEMANDE D'ACTE DE MARIAGE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse, en précisant la date du mariage.

DEMANDE D'ACTE DE DÉCÈS

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Les copies d'acte de décès peuvent être délivrées à toute personne.

DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Pour la première demande de livret de famille (mariage, naissance du 1^{er} enfant) puis en cas de divorce, perte, besoin de duplicata, il est nécessaire de renseigner le document téléchargeable sur le site de la ville ou disponible en mairie et de le transmettre au service Etat Civil.

DÉMARCHES POUR SE MARIER À BEAUMONT

Le dossier à remplir est à retirer en mairie afin d'obtenir des explications délivrées au cas par cas. Il est impératif que les deux futur(e)s marié(e)s soient présent(e)s au dépôt du dossier.

Une option peut être mise sur la date du mariage mais elle ne sera validée qu'au moment du dépôt du dossier complet.



Carte d'identité Passeport

sur rendez-vous uniquement

Chaque situation étant différente, n'hésitez pas à prendre contact avec le service État Civil avant de vous rendre en mairie pour l'établissement de votre document. Présence indispensable de chaque demandeur le jour du rendez-vous.

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité récente (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- l'ancienne Carte Nationale d'Identité,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...),
- la copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois) pour une première demande ou la Carte Nationale d'Identité sécurisée de moins de 20 ans, accompagnée d'un extrait de naissance, si votre commune de naissance n'adhère pas à COMEDEC
- la déclaration de perte (peut être faite en Mairie si le renouvellement est immédiat) ou de vol (Gendarmerie et Commissariat),
- 25 € en timbres fiscaux (bureau de tabac), en cas de perte ou de vol.

Pour les mineurs, fournir en plus :

- Carte Nationale d'Identité du parent accompagnant,
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas),
- lettre d'accord du second parent + sa pièce d'identité (ou photocopie recto verso).

DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UN PASSEPORT

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité format passeport (photographe fortement conseillé) de moins de 6 mois (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- Carte Nationale d'Identité,
- ancien passeport si renouvellement (ce dernier sera obligatoirement restitué en Préfecture),
- déclaration de perte + permis de conduire (si aucune autre pièce),
- l'original de la copie intégrale d'acte de naissance à obtenir auprès de votre mairie de naissance si votre commune de naissance n'est pas connectée à COMEDEC,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF, téléphone...), hors facture téléchargée sur Internet,
- le dernier avis d'imposition (année en cours).

Pour les mineurs, fournir en plus :

- passeport ou la Carte Nationale d'Identité des 2 parents.
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas), indiquant la garde
- lettre d'accord du second parent

Timbres fiscaux : à acheter

en bureau de tabac

Adultes : 86 €

Enfants (15 - 17 ans) : 42 €

Enfants (moins de 15 ans) : 17 €



Cimetière Concessions Inhumations

Les conditions pour être inhumé au cimetière de Beaumont, conformément à la législation funéraire sont : être décédé(e) sur la commune, ou être domicilié(e) sur la commune, ou être ayant-droit d'une concession familiale. Le cimetière de Beaumont est réservé à l'inhumation des personnes, les sépultures sont concédées pour une durée maximale de 50 ans.

TARIFS EN VIGUEUR :

Les concessions (2,20 m²)

- 15 ans : 215,00 €
- 30 ans : 430,00 €
- 50 ans : 760,00 €

Columbarium (2 urnes) :

- 15 ans : 120,00 €
- 30 ans : 240,00 €
- 50 ans : 400,00 €

Cavurnes :

- 15 ans : 180,00€
- 30 ans : 360,00€
- 50 ans : 600,00€

Dépositaire municipal

(prix à la journée) :

- 30 premiers jours : 0,00€
- du 31^{ème} jour au 60^{ème} jour : 2,00 €
- du 61^{ème} jour au 120^{ème} jour : 4,00 €

Vacation funéraire

de la police :

la vacation : 20,00€

Recensement militaire

Démarche obligatoire depuis 1999 dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie du domicile avec le livret de famille, leur Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile.

Une attestation leur sera alors délivrée, nécessaire pour les inscriptions à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée etc...).



Élections

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et la copie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les inscriptions sont reçues du 1^{er} janvier au 31 décembre, mais elles sont valides dès le mois de mars de l'année suivante. A ce jour, notre commune n'est pas connectée pour l'inscription en ligne.

LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

Mode d'emploi du vote par procuration :

L'établissement de votre procuration est gratuit. Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

- le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail,
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie).

Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances). Il est maintenant possible de gagner du temps en préparant le formulaire sur :

vosdroits.service-public.fr



Remplissez le formulaire puis imprimez-le afin de le remettre à l'autorité auprès de laquelle vous effectuerez votre démarche.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

Enfance, jeunesse

La commune de Beaumont propose plusieurs modes de garde pour les enfants : une crèche familiale, deux multi-accueils, un centre de loisirs sans hébergement.

Un relais assistantes maternelles et un lieu d'accueil parents enfants, MAPAJOU viennent compléter l'offre.

La plupart de ces structures composent le Pôle Petite Enfance faisant partie de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.

LA PETITE ENFANCE

Les préinscriptions pour la crèche familiale et les multi-accueils sont reçues au plus tôt à partir du 6^{ème} mois de grossesse auprès du Relais Assistantes Maternelles.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en contactant l'animatrice du RAM au **04 73 15 15 92**



LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale de Beaumont accueille votre enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée employée par la mairie de Beaumont, encadrée par une équipe pluridisciplinaire.

Vous n'avez pas de relation financière et administrative avec l'assistante maternelle.

Visites à domicile effectuées par une puéricultrice – directrice en moyenne une fois par mois, activités variées proposées et encadrées par une éducatrice de jeunes enfants une fois par semaine et sorties tout au long de l'année sont programmées.

C'est un cadre familial, sécurisant et ouvert sur l'extérieur qui vous est proposé.

LES MULTI-ACCUEILS

La ville de Beaumont dispose de deux multi-accueils.

■ Multi-accueil du Masage

Rue du Masage, 63110 Beaumont

04 73 27 29 59

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 18h

Mercredi de 9h à 17h

Vendredi de 8h 30 à 17h

■ Multi-accueil de la Mourette

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont

04 73 39 98 54

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ces structures sont prévues pour accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Elles s'adressent aux parents qui ont besoin de quelques heures de garde, de façon occasionnelle, ou d'un contrat plus régulier.

Elles sont donc idéales pour les parents qui travaillent à temps partiel ou à temps plein.

Des temps de permanences sont assurés les lundis mardis jeudis et vendredis de 14h30 à 15h30.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles (RAM) est destiné à la fois aux parents ou futurs parents à la

et vie scolaire

recherche d'un mode de garde pour leur enfant et aux assistantes maternelles afin qu'elles trouvent un soutien dans leur démarche professionnelle quotidienne. Ce service municipal entièrement gratuit est le fruit d'un partenariat étroit entre la Ville de Beaumont, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et la Protection Maternelle et Infantile.

Espace d'écoute et de rencontre ouvert à tous, facilitant les démarches administratives et l'accès à l'information, le RAM est avant tout un **lieu d'information, d'échanges et de partage des expériences autour de la petite enfance.**

MAPAJOU

Mapajou est un lieu d'accueil famille, parents et enfants de la naissance à six ans. Géré par l'association Aramis, bénéficiant de subventions de la commune et de la CAF, il est ouvert les vendredis après-midi de 15h à 17h à la Maison des Beaumontois.

L'accueil est gratuit, sans inscription et anonyme ; il permet de jouer ensemble et échanger.

Ce lieu est animé par une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants.

L'ENFANCE

Toutes les démarches administratives (inscriptions à l'école et au périscolaire, demande de dérogation...) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire. **04 73 15 15 91**

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

La commune de Beaumont dispose de deux groupes scolaires (et d'un collège). Les écoles maternelles accueillent à la rentrée scolaire les enfants de trois ans ou qui auront trois ans avant la fin de l'année civile.

Les horaires scolaires sont les suivants :

8h30 à 11h30 tous les matins du lundi au vendredi
 13h30 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

LE GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY

Il comprend :

- une école maternelle, située rue l'Alsace, dont la direction est assurée par Christian Verge ;
- une école élémentaire, située rue de la Victoire, disposant d'une classe d'intégration scolaire (ULIS) dont la direction est assurée par Francis Piclin.

LE GROUPE SCOLAIRE DU MASAGE

Situé rue du Champclos, il comprend une école maternelle et élémentaire en un seul groupe dont la direction est assurée par François Belmont.

PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

La commune de Beaumont est partagée virtuellement en deux zones nord-sud : la frontière symbolique étant l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue Vercingétorix, la rue de Gergovie et la rue du Sou.

La partie de Beaumont située à l'est de cette ligne dépend du groupe scolaire du Masage tandis que la partie de Beaumont située à l'ouest de cette ligne dépend du groupe scolaire Jean-Zay.

Il est possible aux parents de présenter une dérogation d'accueil de leur enfant dans l'école ne dépendant pas de leur quartier. Elle sera étudiée par les services et élus compétents et n'est accordée que pour certains motifs.

Le Directeur d'école dispose d'un avis consultatif

Nota Bene : Si la décision est prise pour l'enseignement maternel, elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire. Une nouvelle demande de dérogation est à établir avant l'entrée en élémentaire.

Enfance, jeunesse

et vie scolaire (suite)

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire fonctionne dans les locaux municipaux situés dans l'enceinte des groupes scolaires du Masage et de Jean-Zay, qui disposent chacun d'un restaurant.

La confection et le service des repas sont assurés tous les jours de scolarité par le personnel municipal. Un premier service a lieu à 11h30, un second à 12h30. Les menus sont mis à la disposition des parents en début de mois. Le tarif de repas est appliqué après détermination du montant du quotient familial.

Ce quotient est établi à partir des revenus et de la composition de la famille. Il est une aide apportée par la commune aux familles.

Tarifs restauration des enfants Beaumontois pour l'année scolaire 2017/2018 : voir tableau ci-dessous.

Tarif pour un enfant non-beaumontois : 5,00 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être réajustés pendant l'année scolaire.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'inscription (ou la réinscription) aux services périscolaires (garderie et restauration) est obligatoire pour chaque année scolaire. Elle se fait par l'intermédiaire du dossier d'inscription qui est envoyé mi-juin aux familles. Les familles doivent inscrire les enfants de

manière précise en donnant les jours de présence des enfants. Toutes les démarches administratives ont lieu à la Direction Enfance et Vie Scolaire à la Maison des Beaumontois. Aucune réinscription ne peut se faire via le portail famille.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des prestations non obligatoires et sont soumis à un règlement intérieur, téléchargeable sur le site internet de la ville. À la fin de la classe, les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants ou de les inscrire aux activités périscolaires qui débutent à 15h45.

INSCRIPTIONS AUX ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Les ateliers sont proposés toute l'année scolaire et sont fractionnés en périodes. Pour l'inscription, un bulletin est à remplir et à déposer à la DEVS la semaine précédant les vacances scolaires.

Pour les temps périscolaires (garderie du matin, accueil du soir à partir de 15h45 et garderie du mercredi), un tarif mensuel après détermination du montant du quotient familial a été fixé pour l'année scolaire 2017/2018. C'est un tarif forfaitaire appliqué quelle que soit la durée d'utilisation quotidienne et hebdomadaire. Ce tarif est dégressif à partir du 2^{ème} enfant inscrit sur les temps périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la commune. **voir tableau ci-dessous.**

Tarifs restauration des enfants Beaumontois								
Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8
Quotient Familial	≤ 290	290 < QF ≤ 400	400 < QF ≤ 600	600 < QF ≤ 850	850 < QF ≤ 1050	1050 < QF ≤ 1200	1200 < QF ≤ 1350	QF > 1350
Prix payé par la famille	0,51€	1,28€	2,00€	2,77€	3,49€	4,00€	4,51€	4,92€

Tarifs ateliers périscolaires des enfants Beaumontois				
Tranche	Q.F	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Tranche 1	QF ≤ 600	3,50 € par mois	5,25 € par mois	7 € par mois
Tranche 2	600 < QF ≤ 1200	6,50 € par mois	9,75 € par mois	13 € par mois
Tranche 3	> 1200	9,50 € par mois	14,25 € par mois	19 € par mois

Pour les résidents hors commune, le tarif de la tranche 3 sera appliqué. Un tarif de 2 € par jour de présence exceptionnelle sera appliqué pour les familles dont les enfants ne sont pas inscrits sur les temps périscolaires.

LE PORTAIL FAMILLE

La mairie vous propose d'accomplir vos démarches via son Portail Famille 7j/7 et 24H/24.

L'accès à ce site ne sera possible que lorsque l'inscription aura été effectuée auprès du secrétariat de la Direction Enfance et Vie Scolaire. Un login et un mot de passe vous seront alors remis.

Sur ce portail, vous pouvez effectuer en ligne vos formalités :

- consulter et faire une demande de modification de vos informations personnelles,
- suivre et régler vos factures des services périscolaires ou du service petite enfance,
- modifier les journées de fréquentation de restauration scolaire et des services périscolaires de vos enfants.

Toute demande est examinée par le service concerné qui l'enregistre et la traite.

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 4/11 ANS

La mairie de Beaumont a délégué la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beaumont au service vacances-loisirs de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme.

Il est ouvert tous les mercredis après-midi et vacances scolaires et s'adresse aux enfants âgés de 4 ans à 11 ans. L'inscription (ou la réinscription) aux activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Beaumont est obligatoire pour chaque année scolaire.

L'accueil et les activités se déroulent dans les locaux de l'Ecole Jean Zay.

Les mercredis scolaires :

Deux formules possibles de fonctionnement pour les mercredis scolaires

1. À la ½ journée + repas : de 11h30 (prise en charge après la classe) à 17h30/18h30.
2. À la ½ journée sans repas : de 13h15/13h45 à 17h30/18h30.

A noter que seuls les enfants inscrits de 11h30 à 18h30 pourront bénéficier du repas de midi, géré par l'Accueil de Loisirs.

Pour les familles des enfants scolarisés à l'École du Masage, une navette en car « aller simple : Masage à Jean Zay » est organisée par la mairie pour les inscrits à la ½ journée + repas. Les animateurs prendront en charge les enfants dès la fin des cours à 11h30. Les familles devront récupérer leur(s) enfant(s) à l'école Jean Zay, le soir entre 17h30 et 18h30.

Vacances scolaires : automne, Noël, hiver, printemps et juillet.

La structure accueille les enfants à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

Accueil du matin sans repas :
7h30 – 9h00 / 11h45 – 12h00

Accueil du matin avec repas :
7h30 – 9h00 / 13h30 – 13h45

Accueil de l'après-midi avec repas :
11h45 – 12h00 / 17h30 – 18h30

Accueil de l'après-midi sans repas :
13h30 – 13h45 / 17h30 – 18h30

Le tarif est appliqué après détermination du montant du quotient familial.



Enfance, jeunesse et vie scolaire (suite)

Les mercredis scolaires

Quotient familial CAF	TARIF ALSH MERCREDI SCOLAIRE AVEC REPAS 11h30 à 18h30		TARIF ALSH MERCREDI SCOLAIRE SANS REPAS 13h30 à 18h30	
	Beaumontois	Non Beaumontois	Beaumontois	Non Beaumontois
	QF de 0 à 290 €	5,80 €	6,00 €	1,80 €
QF de 291 à 400 €	6,10 €	6,50 €	2,10 €	3,95 €
QF de 401 à 600 €	6,73 €	9,53 €	2,73 €	5,53 €
QF de 601 à 850 €	7,55 €	11,74 €	3,55 €	7,74 €
QF de 851 à 1050 €	8,60 €	13,28 €	4,60 €	9,28 €
QF de 1051 à 1200 €	11,50 €	15,42 €	6,00 €	11,42 €
QF de 1201 à 1350 €	13,50 €	16,14 €	6,60 €	12,14 €
QF de plus de 1350 €	15,00 €	17,20 €	7,65 €	13,20 €

Vacances scolaires

Quotient familial CAF	COMMUNE DE BEAUMONT			HABITANTS DES AUTRES COMMUNES*				
	Journée		Forfait 5 jours	Journée		Forfait 5 jours	1/2 journée	
	Avec repas	Sans repas		Avec repas	Sans repas		Sans repas	Sans repas
de 0 à 290 €	6,00 €	2,50 €	1,80 €	29,00 €	6,50 €	4,65 €	2,82 €	31,80 €
de 291 à 400 €	7,00 €	3,25 €	2,10 €	34,00 €	7,00 €	6,80 €	3,95 €	34,00 €
de 401 à 600 €	9,10 €	4,23 €	2,73 €	39,45 €	10,90 €	8,40 €	5,53 €	46,10 €
de 601 à 850 €	10,45 €	5,55 €	3,55 €	45,47 €	12,00 €	10,05 €	7,74 €	50,72 €
de 851 à 1050 €	12,70 €	7,15 €	4,60 €	53,08 €	13,50 €	11,05 €	9,28 €	56,08 €
de 1051 à 1200 €	15,25 €	9,28 €	6,00 €	61,57 €	16,00 €	12,15 €	11,42 €	68,58 €
de 1201 à 1350 €	16,80 €	12,06 €	6,60 €	71,42 €	18,80 €	13,36 €	12,14 €	81,86 €
plus de 1350 €	18,45 €	15,68 €	7,65 €	82,84 €	20,80 €	17,37 €	13,20 €	90,80 €

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 12/17 ANS

Le service Jeunesse s'associe à l'Accueil Loisirs de Beaumont pour proposer aux jeunes Beaumontois de 12 à 14 ans ou scolarisés dès la 6^{ème}, des activités les mercredis après-midi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Les Jeunes sont accueillis au local Les Six Colines, Esplanade Toussaint Louverture à Beaumont.

Encadrés par des animateurs, ils échangent autour de projets et d'activités communes et participent aux activités proposées.

Modalités d'inscription :

Les permanences pour tous renseignements, inscriptions ou règlements ont lieu à l'École Jean Zay, rue de la Victoire à Beaumont (l'accès aux bureaux s'effectue par le portail principal de l'école élémentaire) :

- les mardis de 8h30 à 10h et de 15h30 à 17h30,
- les jeudis de 15h à 18h30.

Lors de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé de compléter la fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la ville et de joindre les pièces suivantes :

- une photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- n° d'allocataire CAF et Quotient Familial.



L'action sociale



L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi. Le service administratif du CCAS aide à la constitution des dossiers d'aide sociale légale puis les transmet aux administrations compétentes (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Caisse des Dépôts et Consignations...). Sont concernées les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'aide sociale. L'aide sociale légale consiste en la prise en charge partielle ou totale des frais d'hébergement en établissement (pour personnes âgées ou handicapées). Le dossier de demande d'aide sociale légale est téléchargeable sur le site du Conseil Départemental.

DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est gérée par la Direction de la Solidarité du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
 - Pour vos questions sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le service Aide Sociale Prestations au **04 73 42 24 60**

- Pour demander un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le **04 73 42 21 28**
- Pour déposer votre demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, envoyez le dossier à l'adresse suivante :

Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Direction de la Solidarité
Service Aide sociale prestations
Hôtel du Département
24 rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND

Le téléchargement du dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, s'effectue sur le site du Conseil Départemental :
<http://actionsociale.puydedome.com/>

DOSSIER MDPH

Pour vous renseigner ou effectuer une demande d'allocation dans le cadre d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur le site de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy-de-Dôme <http://www.mdp63.fr/>

Le CCAS de Beaumont propose une structure d'aide et de maintien à domicile, avec un agrément qualité délivré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (service prestataire uniquement).

LES AIDES À DOMICILE

Les missions

- ménage (entretien habituel de la maison, à l'exclusion des gros travaux),
- courses,
- préparation des repas en cas de besoin et aide à la prise de repas,
- aide sommaire à la toilette,
- aide au lever et au coucher,
- compagnie, accompagnement (jeux de société,

- promenade et sortie des animaux de compagnie),
- petit jardinage,
- petite assistance administrative.

Public concerné

- les personnes de 60 ans et plus,
- les personnes handicapées,
- toute personne bénéficiant d'une prise en charge mutuelle suite à un accident.

Les tarifs

- tarification Conseil Départemental et titre payant : 21 €/heure,
- tarification caisses de retraite : 20,50 €/h en semaine et 23,40 €/h les week-end et jours fériés.

Les possibilités de financement

Dossier d'aide financière à constituer auprès des caisses de retraite ou du Conseil Départemental

Les avantages fiscaux

La participation des bénéficiaires est déductible à 50% de l'impôt sur le revenu (pour les personnes imposables).

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Destiné à toute personne de 60 ans et plus, afin de lui permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux, de faire ses courses ou des visites (Maison de retraite, etc...) sur le territoire de Beaumont et de l'agglomération clermontoise.

Jours d'utilisation

Lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30
 Mardis et mercredis de 14 h à 18h

Les conditions

Sur inscription auprès du CCAS

Les tarifs

- Aller/Retour Beaumont : 3,00€
- Aller/Retour agglomération : 6,00€

LE PLAN CANICULE / GRAND FROID

Plan Canicule

Le CCAS rappelle qu'en prévision d'une éventuelle canicule, les personnes en situation de fragilité

et/ou d'isolement peuvent se faire inscrire auprès de nos services du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture. La demande peut également émaner d'un tiers à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée. En cas de déclenchement d'alerte, les personnes inscrites sur le registre seront contactées régulièrement pour vérifier que celles-ci ne sont pas en difficulté.

La mise en place de ce dispositif de veille et d'alerte est effective tous les mois d'été, conformément à la loi du 30 juin 2004.

Plan Grand Froid

Le plan Grand Froid est un dispositif en faveur des personnes sans abri.

Ce dispositif est mis en place, chaque année de novembre à mars, et s'appuie sur un grand nombre d'opérateurs et de partenaires (accueil de jour, places en hébergement et maraudes). N'hésitez pas à signaler au **115** toute personne qui vous paraît en difficulté.

LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage a lieu du lundi au samedi (avec possibilité d'avoir le plateau – repas du dimanche), jours fériés inclus. Les livraisons sont effectuées avec deux véhicules réfrigérés adaptés et les aliments sont présentés dans des barquettes micro-oncables. Différents régimes sont possibles (sans sel, pauvre en sucre, sans lait, sans fromage...)

Les conditions

Ce service s'adresse aux personnes malades, handicapées et/ou âgées. La livraison du repas est assurée entre 9h et 12h (du lundi au samedi, y compris jours fériés).

Les tarifs

- 8,50€ le repas • 1,20€ le potage

Les absences

Les absences doivent être notifiées une semaine à l'avance. En cas de maladie ou d'hospitalisation, il est impératif de prévenir le service au plus tard 48h à l'avance.

L'action sociale (suite)

Le paiement

Il se fait mensuellement après réception de la facture établie par le CCAS.

Les avantages fiscaux

Le coût de la livraison ouvre droit aux avantages fiscaux (pour les personnes imposables).

LA TÉLÉASSISTANCE

Ce service, géré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le CCAS, permet à la personne d'être reliée par un émetteur directement aux pompiers, tous les jours de l'année, 24 heures sur 24. Il permet une intervention rapide des secours pour les personnes entrant dans ce dispositif.

Organisation

- Constitution du dossier et avis motivé du CCAS.
 - Pose de l'appareillage par les pompiers.

Tarifs

En fonction des revenus, le barème est établi par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Pour plus d'informations et pour télécharger et imprimer directement la demande d'abonnement

et le dossier d'abonnement, consulter le site du Conseil Départemental :

<http://actionsociale.puydedome.com/>

Conditions

Réservé aux personnes de plus de 65 ans, ou handicapées reconnues par la MDPH, ou en situation d'isolement permanent.

TARIFICATION SOLIDAIRE

Depuis le 1^{er} juillet 2015, mise en place par le SMTC de la tarification solidaire, dans un souci de simplification des démarches et d'un accès plus large à des réductions tarifaires. Le droit à cette tarification s'appliquera ainsi sur une durée de 12 mois à l'ensemble des membres du foyer.

Pour en bénéficier, le quotient familial (QF) doit être inférieur ou égal à 760 €.

Les usagers ne connaissant pas leur QF peuvent le faire calculer en se présentant au CCAS munis de leur dernier avis d'imposition sur le revenu.

Pour le maintien du lien social,
 de nombreuses activités sont proposées.
 Renseignements au CCAS 04 73 15 15 93
 ou aux 6 Collines 04 43 86 50 27.



Urbanisme

Pour toutes informations ou renseignements concernant un projet de construction, de modification de votre habitation ou de division parcellaire, nous vous conseillons de prendre attache auprès du service urbanisme/foncier qui vous aidera dans vos démarches.

Coordonnées :

04 73 28 88 31 ou 04 73 28 88 37

urbanisme@beaumont63.fr

Tous les Cerfas concernant l'urbanisme sont accessibles sur internet, il suffit de taper : Cerfa n°*, et vous l'obtiendrez directement.

CERTIFICAT D'URBANISME (CERFA N° 13410*04)

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous projetez est réalisable.

Le certificat ne peut que figer les règles d'urbanisme en vigueur au moment de sa demande. Par conséquent, il peut uniquement garantir que les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété et taxes exigibles ne seront pas remises en cause.

La durée du certificat d'urbanisme (qu'il s'agisse d'un certificat d'urbanisme d'information ou d'un certificat d'urbanisme opérationnel) est de 18 mois.

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

■ Certificat d'urbanisme d'information (a)

Il renseigne sur : les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...), la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, projet urbain partenarial...).

■ Certificat d'urbanisme opérationnel (b)

En plus des informations données par le certificat

d'information, il indique : si votre terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet, et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront votre terrain.

Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toujours recommandé d'en faire la demande (entre autre dans le cadre d'une acquisition) avant d'engager la réalisation de votre projet.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Champ d'application :

■ s/Maison individuelle (Cerfa n° 13406*06) :

Un permis de construire est nécessaire lorsque - les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m²

- ou s'ils ajoutent entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².

Un permis est également exigé si les travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

- ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments.

■ s/autres constructions (Cerfa n° 13409*06) :

Réalisation d'un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...), travaux sur construction existante et si votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions.

■ Autres formalités

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m².

Urbanisme (suite)

DÉCLARATION PRÉALABLE (CERFA N° 13703*06)

Champ d'application :

Tous travaux non soumis à permis de construire et tous travaux créant une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieur à 5m².

■ **S/maison individuelle** : extension (jusqu'à 40 m²), modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...),

■ **P/construction annexe à l'habitation** (inférieur à 20 m²) : piscine, abri de jardin, garage...),

■ **Edification** : clôture.

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à la mairie de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

PERMIS DE DÉMOLIR (CERFA N° 13405*05)

Un permis de démolir est exigé lorsque la construction dont la démolition est envisagée :

- relève d'une protection particulière (par exemple périmètre des sites patrimoniaux remarquables, périmètre des bâtiments inscrits au titre des monuments historiques),

- ou est située dans une commune où le conseil municipal a décidé d'instaurer le permis de démolir. En effet, le permis de démolir n'est pas obligatoire dans toute la France.

TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (CERFA N° 13824*03)

Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisation délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-7, L. 123-1 et L. 123-2.

Selon l'article R 123.2 du Code de la construction et de l'habitation :

«Constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel».

Les ERP sont classés en types (amphithéâtre, cinéma, hôtel, restaurant, maison de retraite ...) et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.

Les différentes autorisations à solliciter :

- autorisation de travaux (AT) seule : travaux d'aménagements intérieurs sans changement de destination d'un Établissement Recevant du Public,
- déclaration préalable (DP) + AT : changement de destination et/ou travaux relevant d'une déclaration préalable au titre du code de l'Urbanisme + travaux d'aménagements intérieurs de l'ERP,
- permis de construire (PC) avec AT incluse dans la demande.

Composition du dossier

Le dossier est déposé en 3 exemplaires en mairie (formulaire et pièces jointes).

Imprimé de demande d'autorisation de travaux + selon les cas :

- 1. volet accessibilité : notice et plans détaillés,
- 2. volet sécurité incendie : notice et plans détaillés.

Travaux

LA GESTION DE L'EAU

La commune a signé un contrat de Délégation de Service Public avec l'entreprise Véolia afin de lui confier la distribution d'eau potable à Beaumont.

Pour tout ce qui concerne le télérelevé, votre consommation et facturation d'eau potable, d'éventuels questions ou dysfonctionnements (fuites d'eau...), vous pouvez contacter l'entreprise Véolia Eau sur www.service-client.veoliaeau.fr ou au **09 69 32 34 58**.

Mise en place du télérelevé

Un service gratuit est proposé aux habitants pour faciliter la gestion de leur consommation d'eau potable. Il s'agit du télérelevé, un dispositif qui permet la lecture à distance des index du compteur d'eau potable, via un site internet. Ce système apporte un nouveau confort au consommateur : plus besoin d'être présent lors des relevés, une facturation semestrielle qui correspond réellement aux volumes consommés (suppression des estimations entre deux factures), ainsi qu'un suivi de la consommation d'eau. Le client peut alors suivre l'évolution et l'historique de sa consommation en se connectant sur le site Internet dédié de Véolia Eau Service Client. Il a également la possibilité d'être alerté par mms, par courriel ou par courrier en cas d'anomalies.

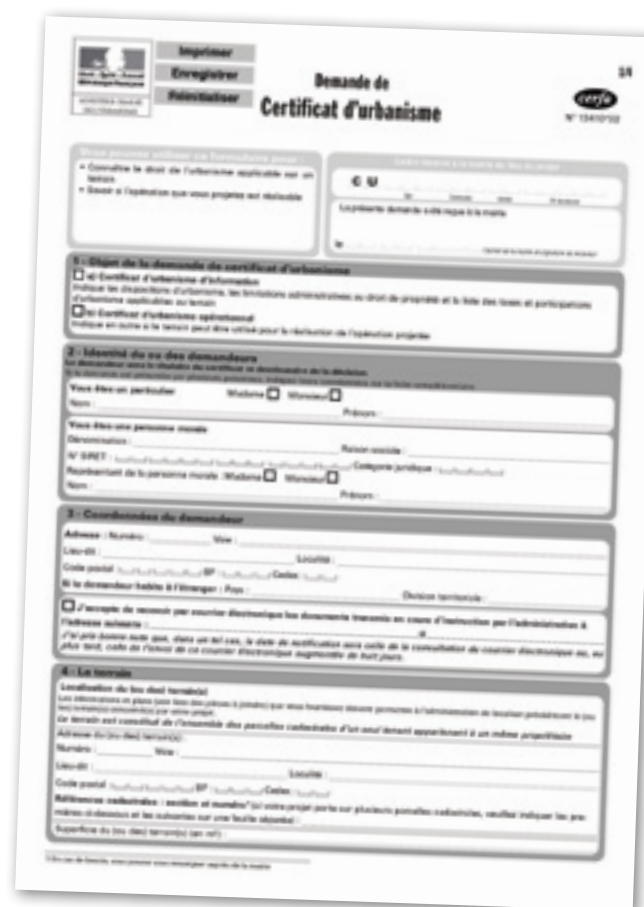
L'ASSAINISSEMENT

Pour toutes les habitations non reliées au tout-à-l'égout ou pour toute nouvelle construction, le raccord au réseau d'assainissement est obligatoire. Cela concerne le raccordement pour les eaux usées mais également le raccordement pour les eaux de pluie.

Cette opération nécessite d'en faire la demande auprès de la Direction du Cycle d'Eau de Clermont Auvergne Métropole au 04 73 42 62 40.

EN CAS DE TRAVAUX (POSE D'ÉCHAFAUDAGE...)

Pour toute installation d'échafaudage, benne, stationnement de camion, engin de chantier, nacelle... dès lors que cette installation empiète sur le domaine public, l'entreprise chargée des travaux doit renseigner une Demande d'occupation du domaine public, qui donnera lieu à une redevance. Les quatre premières semaines sont gratuites et à partir de la cinquième semaine, le montant facturé est de 2 € par mètre linéaire et par semaine.



Travaux (suite)

Un arrêté temporaire d'occupation du domaine public est rédigé par la Direction de l'Aménagement du Territoire, après accord du service Urbanisme s'il s'agit de travaux extérieurs soumis à déclaration préalable (ravalement de façade, réfection de toiture, changement de fenêtres...).

Cette demande téléchargeable sur le site de la ville www.beaumont63.fr est donc à renseigner au plus tôt, dès que la date des travaux est connue, et à transmettre à la Direction de l'Aménagement du Territoire.

ENLÈVEMENT DES TAGS

Tags et graffitis :

convention entre la mairie et les particuliers

Les particuliers victimes d'incivilités et de dégradations de bâtiments par des graffitis peuvent, après avoir déposé une déclaration en main courante auprès des services de la Police Municipale faire une déclaration en Mairie auprès de la Direction de l'Aménagement du Territoire (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, 16h le vendredi).

Bon à savoir

Les interventions ne sont assurées que sur les façades visibles de la voie publique et sur une hauteur limitée à 2,50 m.

Comment faire ?

Il suffit de télécharger le formulaire de déclaration en ligne et de le transmettre par courrier, accompagné de l'attestation de dépôt de plainte à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la mairie de Beaumont, qui étudiera la demande et présentera un plan d'intervention.

Pour déposer plainte :

→ Commissariat de Police

106 av. de la République 63100 Clermont-Fd

→ Commissariat de Police

Place Sully 63400 Chamalières

DÉNEIGEMENT

L'hiver, dès les premières chutes de neige, un dispositif est mis en place avec une organisation au sein des services municipaux visant à garantir à un maximum de Beaumontois la possibilité de se déplacer.

Comme il est impossible d'intervenir sur l'ensemble du réseau routier en même temps et de la même manière, les interventions sont hiérarchisées en fonction du trafic et de l'importance de la voie. Parmi les équipes du Centre Technique Municipal, un agent patrouilleur est chargé de coordonner les actions. Les rues menant aux établissements de soins (CHU, clinique de la Châtaigneraie) et les voies empruntées par les transports en commun sont jugées prioritaires. En revanche, certaines impasses hébergeant peu d'habitants ne seront pas traitées aussi rapidement que des rues fort fréquentées et très dangereuses en cas d'enneigement.

Il est important que les riverains se mobilisent également en assurant le déneigement et l'entretien du trottoir situé au droit de leur façade, ce, sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte dans le caniveau. La commune met à disposition des habitants 72 bacs de pouzzolane répartis sur tout le territoire.

Dans tous les cas, face aux gênes créées par la neige, il est demandé à chacun de faire preuve de prudence et de patience, les équipes font leur possible afin d'intervenir rapidement.

Police municipale

Pour toutes les démarches suivantes, la Police Municipale est le service référent. Contact : **04 73 28 86 86 – 06 88 13 24 08 – 06 75 70 84 94 – 06 08 21 98 78** ou police-municipale@beaumont63.fr

DÉMENAGEMENT / EMMÉNAGEMENT

Si vous souhaitez déménager ou emménager à Beaumont, par vos propres moyens ou en faisant appel à une société de déménageurs, vous allez stationner des véhicules sur la voie publique. Il est donc impératif d'en obtenir l'autorisation auprès de la mairie. Pour cela, au minimum 10 jours avant la date prévue (délai de rigueur impératif) adressez un courrier à l'attention de Monsieur le Maire, précisant le lieu, dates, heures et véhicules utilisés. La Police Municipale prendra en compte votre demande et établira un arrêté d'autorisation de stationnement qu'elle vous transmettra avec toutes les informations utiles au bon déroulement de votre déménagement ou emménagement.

DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Tous les chiens considérés dangereux, selon la loi de janvier 1999 (chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories) sont soumis à une déclaration obligatoire en mairie. Les propriétaires de ces chiens doivent donc prendre contact avec la Police Municipale afin de constituer un dossier pour la délivrance d'un permis de détention obligatoire.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant l'été, le service de la police municipale peut, à la demande des Beaumontois qui s'absentent surveiller leur habitation ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. Il suffit, avant le départ, de s'inscrire auprès du poste de police municipale, rue de la Victoire. Il est possible de prendre rendez-vous au **04 73 28 86 86** (formulaires à renseigner).

OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés doivent être apportés au poste de Police municipale, rue de la Victoire. Ils sont enregistrés et conservés selon les dispositions de l'arrêté avant d'être détruits.

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire de la commune et leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Des sacs sont remis gratuitement en Mairie, ainsi que chez les deux partenaires : la clinique vétérinaire située avenue du Maréchal Leclerc et le salon de toilettage de la place du Parc. Ils sont également disponibles dans les lieux aménagés sur la commune, à savoir à l'angle de la rue du Commerce et de la rue de l'Arcade, dans les espaces de liberté canins au bassin d'orages du Pourliat (côté voie express) et dans le Parc de Boisbeaumont (au nord du parc). Il existe aussi des sanicanins au square place de Verdun, aux Chabades et place d'Armes (derrière le container enterré).

ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs (code de la voirie routière, article L 116-2 et R 116-2). Ils peuvent être la cause d'incidents voire d'accidents sur la voie publique dont les propriétaires pourraient en être tenus pour responsables. Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordant au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...). La hauteur autorisée par le code civil (article 671), est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres.

BRULAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux et les feux de plein air dans le Puy de Dôme sont réglementés par un arrêté préfectoral (n°12/01328 en date du 2 juillet 2012). Il précise notamment la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Toutefois, tout feu de végétaux est interdit du 1^{er} juillet au 30 septembre. **Pour toute question, contactez la police municipale au 06 88 13 24 08. En cas d'urgence : Contactez le 18 +**

Les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie : Rond-point Fernand Forest - 63540 ROMAGNAT
 Tél. : **04 63 66 95 39.**

Animation de la cité

CULTURE

La Direction de la Culture, Sports et Vie Associative assure l'organisation de toutes les manifestations et événements festifs qui se déroulent à Beaumont.

Pour la réservation de places de spectacles, il faut s'adresser à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou appeler le **04 73 15 15 90**.

La programmation de musiques actuelles au Tremplin est assurée par l'équipe présente dans la structure.

Les réservations pour les concerts se font à l'accueil de la Maison des Beaumontois ou au **04 73 15 15 90**.

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Toutes les informations concernant les activités associatives et sportives sont disponibles à l'accueil de la Maison des Beaumontois, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

LOCATION DE LA SALLE GALIPOTE

La salle Galipote est disponible à la location pour les particuliers les week-ends, jusqu'à 23h.

La réservation peut être effectuée à l'accueil de la Maison des Beaumontois, une fiche est à renseigner.

Tarif location : 164 €

LOCATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION DU TREMPLIN

Au Tremplin, 2 studios de répétition de 20 et 33 m² dotés d'une acoustique et d'un backline professionnel sont à disposition des groupes qui ont un projet de développement.

La location de ces espaces de travail est ouverte à tout groupe sans distinction de style et de niveau, dans le cadre d'un projet d'accompagnement élaboré conjointement entre les musiciens et le directeur du Tremplin.

Les studios sont accessibles 7 jours sur 7 de 9h00 à 22h30 par tranches de 3 heures.

Tarif location : 4 €/heure

Pour toute demande d'utilisation de locaux de répétitions, contactez Frédéric Roz par téléphone

ou mail : frederic.roz@beaumont63.fr ou

04 73 88 18 86



Autres démarches

TAXE LOCALE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Pour les professionnels, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) est en vigueur sur la commune de Beaumont. Elle concerne tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet www.beaumont63.fr

MARCHÉS PUBLICS

■ Marchés inférieurs à 90 000 € HT

La Ville de Beaumont met en ligne ses Avis d'Appel Public à la Concurrence pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT sur le site internet www.beaumont63.fr

■ Marchés supérieurs à 90 000 € HT

Pour consulter les marchés supérieurs à 90 000 € HT, merci de vous connecter sur <http://www.centreofficielles.com/>

LES OFFRES D'EMPLOIS

Les offres d'emplois sont visibles sur le site de la ville www.beaumont63.fr

Pour toute candidature spontanée, merci de transmettre votre CV accompagné d'une lettre de motivation précisant votre demande au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT** ou à ressources-humaines@beaumont63.fr

LES EMPLOIS STATUTAIRES

Employeur public local de la Fonction Publique Territoriale, la Ville de Beaumont et ses 185 agents répondent aux besoins généraux des Beaumontoises et Beaumontois : propreté urbaine, cadre de vie, petite enfance, action sanitaire et sociale, état civil, écoles maternelles et primaires, restauration scolaire, police municipale, état civil, urbanisme, culture, sports... Autant de compétences qui font des agents municipaux les principaux interlocuteurs des administrés.

La Ville de Beaumont recrute sur concours, principe qui permet de garantir l'égalité d'accès à l'emploi public, mais peut faire appel à des contractuels (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité).

LES EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque année, la Ville de Beaumont propose un certain nombre d'emplois saisonniers.

Gardiennage, entretien des espaces communaux, manutention lors de diverses manifestations, accueil physique et téléphonique, classement, archivage administratif... cette liste bien entendu non exhaustive démontre, si besoin est, la diversité des missions qui peuvent être proposées et qui, bien souvent, sont l'occasion pour de jeunes adultes (il est en effet nécessaire d'être majeur pour pouvoir postuler), d'acquiescer une véritable première expérience professionnelle.

Ces emplois sont proposés durant les mois de juin, juillet et août, en fonction des besoins des différents services municipaux.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre candidature avant la fin du mois d'avril de chaque année (lettre de motivation + C.V.), en indiquant vos périodes de disponibilité, au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT** ou à ressources-humaines@beaumont63.fr

DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU DE LA MAJORITÉ

Pour rencontrer le maire ou un élu de la majorité, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus :

- secretariat-maire@beaumont63.fr

- **04 73 28 86 87**

- par le biais du formulaire accessible sur le site Internet

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Médiathèque RENÉ GUY CADOU

Située à la Maison des Beaumontois, au 21, rue René Brut, la médiathèque communautaire René-Guy Cadou fait partie du réseau lecture de l'agglomération. Ce réseau propose au public des lieux d'accueil, de documentation, d'animation et d'action culturelle ouverts à tous, l'entrée est libre.

Pour faciliter l'accès de tous les publics à la médiathèque et aux ressources qu'elle propose, de nouveaux horaires d'ouverture sont mis en place à partir du 1^{er} septembre : l'ouverture est avancée les après-midi à 14h, et la médiathèque sera désormais ouverte les samedis après-midi.

Horaires :

Mardi : 14h00-19h00
Mercredi : 10h00-12h00 14h00-19h00
Jeudi : 14h00-19h00
Vendredi : 14h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00 14h00-19h00

De plus, depuis le début de l'année, la médiathèque dispose d'une boîte de retour de documents située près de l'entrée de la Maison des Beaumontois. Celle-ci vous permet de déposer vos documents quand la Médiathèque est fermée.

Infos pratiques et tarifs consultables sur le site de Clermont Auvergne Métropole www.clermontmetropole.eu



Photo : Ludovic Combe / Clermont Communauté

Équipements dédiés à la culture, aux associations et aux sports

LA MAISON DES BEAUMONTOIS

La « Maison des Beaumontois » offre bibliothèque multimédia, espace expositions, école de musique et petite salle de spectacles et conférences (salle Anna Marly) ainsi qu'une salle d'arts plastiques et un studio de danse.

S'agissant des services municipaux, elle héberge la Direction Culture, Sports et Vie Associative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire.

LE TREMPLIN

Le Tremplin, inauguré en février 2011, est un équipement communautaire de proximité géré par la ville de Beaumont.

Comme son nom l'indique, le Tremplin est pensé comme un outil de développement pour les artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles amplifiées.

Des spectacles pluridisciplinaires sont également accueillis dans cette salle dans le cadre de la programmation culturelle de la ville.

L'ESPACE LIMAGNE

Situé dans le quartier de Boisbeaumont, cet espace abrite les activités de plusieurs associations.

LA SALLE DES FÊTES

Située dans l'enceinte du Parc Bopfingen, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, cette salle polyvalente accueille toute l'année de nombreuses manifestations et activités

L'ESPACE DAUPEYROUX

Cet équipement accueille au rez-de-chaussée une salle de sports destinée aux enfants scolarisés à Beaumont, ou dans le cadre de leurs activités de loisirs. Des associations sportives bénéficient également de cet équipement

**LE CENTRE ASSOCIATIF
BEAUMONTOIS (CAB)**

Historiquement mairie et école communale, cet édifice héberge aujourd'hui de nombreuses activités associatives. La salle Galipote, située au rez-de-chaussée accueille des réunions, des manifestations et peut être louée pour les particuliers les week-ends.

**LE COMPLEXE SPORTIF
DE LA MOURETTE**

Il est doté d'équipements divers permettant aux associations locales et aux élèves du collège Molière la pratique de nombreux sports. Cet équipement accueille 2 gymnases, des dojos et des terrains de rugby éclairés.

LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ARTIÈRE

Cet ensemble sportif est composé de trois courts de tennis extérieurs éclairés et un court intérieur, d'un gymnase dédié à la pratique du badminton et de 3 terrains de foot (un synthétique, un engazonné et un stabilisé), une salle de musculation et une salle de tir à l'arc.

Répertoire des associations

Vous trouverez la liste de toutes les associations (ayant souhaité y figurer), classées par centres d'intérêt, avec leurs informations pratiques (public concerné, horaires, cotisation, coordonnées...).

ACTIVITÉS MULTICULTURELLES

Les Amis de Beaumont

Activité : Découverte du patrimoine Beaumontois, connaissance de Beaumont, visites de sites, monuments et industries toute l'année.

Public : adultes

Responsables :

André Jammot 06 10 07 58 09

Nicole Fournial 04 73 93 64 85

Courriel : amis.debeaumont@laposte.net

AIDE AUX DEVOIRS

AGORA Beaumont "COUP D'POUCE"

Activité : Aide aux devoirs

Public : élèves du primaire et du collège (prioritairement 6e et 5e)

Lieu d'activité : Centre Associatif Beaumontois (CAB), salle des professeurs, 23, rue René Brut

Jours et horaires : lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h et samedi de 10h à 11h30

Tarif : cotisation annuelle 17 €

Responsables : J. Gisclon
04 73 26 61 10

ALLEMAND

Comité de Jumelage de Beaumont : Bopfingen (Allemagne) et Russi (Italie)

Activité : Cours d'allemand deux niveaux débutants ou faux débutants et conversation

Public : tout public

Lieu d'activité : espace Limagne

Jours et horaires : 1h30 par semaine du 1er octobre au 30 juin

Tarif : 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de

jumelage

Responsable : Noëlle Mathieu
06 79 03 41 71

Courriel : noelle.mathieu2@yahoo.fr

Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

ANCIENS COMBATTANTS

Amicale des Anciens de la Légion Étrangère

Activité : Solidarité et entraide

Public : anciens légionnaires, familles et amis

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : le 2e dimanche du mois de 9h à 12h

Responsable : M. Roux
Amicale des Anciens d'Outre-mer et des Troupes de Marine en Auvergne

Activité : Garder la mémoire et les souvenirs de celles et ceux qui ont servi Outre-mer ; pratiquer l'entraide, l'hospitalité et la solidarité ; sauvegarder et développer l'amitié avec les populations de l'ex Outremer ; adhérer à la Fédération nationale

Public : anciens combattants, familles et amis

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : le 1er lundi du mois de 9h à 12h30

Responsable : Georges Galliot

Courriel : galliot.georges@wanadoo.fr

Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD 63)

Activité : Pérennisation de la mémoire de la Résistance et de la Déportation

Public : tout public

Lieu d'activité : conférence, exposition

ou colloque dans les établissements scolaires, débat, visite guidée d'un camp de concentration avec des élèves de 3e, présence aux diverses cérémonies.

Responsable : Christian Tessier
06 25 06 14 88

Courriel : tessier8@aol.com

Site Internet : www.afmd.asso.fr

Association des Combattants de l'Union Française section du Puy de Dôme (ACUF 63)

Activité : Défense de la mémoire des combattants morts pour la France sur les Territoires de l'Union Française et les théâtres d'opérations extérieures.

Solidarité et entraide vis-à-vis des combattants de l'Union Française et de leurs veuves. Soutien des militaires français engagés dans des opérations extérieures

Public : combattants d'Indochine, de Corée, de Madagascar, d'Afrique Française du Nord (dont anciens harkis), des théâtres d'opérations extérieures, veuves d'anciens combattants, familles et amis

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : le 3e jeudi du mois de 9h30 à 12h

Tarif : cotisation annuelle 27 € - veuves d'anciens combattants 16 €

Responsable : Paul Sainlanne
04 73 14 29 23

Association départementale des déportés, internes, résistants et patriotes banlieue sud - (ADIRP)

Activité : Devoir de mémoire – présence aux commémorations,

expositions colloques dans les établissements scolaires avec rencontres des derniers résistants et déportés du département.

Public : tout public

Jours et horaires : présence aux manifestations commémoratives

Responsable : Roger Montagner
04 73 84 72 16 ou 06 86 88 27 16

Courriel :

montagner.roger@wanadoo.fr

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)

Activité : Informations aux adhérents ; participation aux cérémonies commémoratives

Public : anciens combattants

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : le 2e samedi du mois de 9h à 12h

Tarif : cotisation annuelle

Responsable : Antoine Bresson
04 73 37 72 01

Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)

Activité : Réunions et informations des anciens combattants

Public : anciens combattants

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : le 2e samedi du mois de 9h à 12h

Responsable : Georges Duboisset
04 73 27 53 21

Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie et Maroc (FNACA)

Activité : Assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants d'AFN et de leurs veuves. Renforcer les liens de camaraderie et de solidarité. Œuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars, date du cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la Guerre d'Algérie.

Public : Anciens Combattants d'AFN et veuves d'Anciens Combattants d'AFN

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : Toute l'année, permanence le mercredi de 15h à 19h. Réunion mensuelle tous les 1er vendredis du mois à 17h

Tarif : cotisation annuelle 20 € - veuves : 11 €

Responsable :

Président : René Gravière
04 73 39 43 02 ou 06 70 53 00 46

Union Nationale des Combattants (UNC)

Activité : réunions et permanences

Public : adhérents et sympathisants

Lieu d'activité : Maison des associations 2

Jours et horaires : tous les jeudis de 14h à 18h sauf juillet et août

Tarif : 20 €

Responsable : Michel Girard

ARTS MARTIAUX

Akapé / AKP

Activité : cours, stage, séjours, conférences et démonstrations Arts du mouvement (arts mariaux, danse, acroyoga)

Animations (activités manuelles, activités d'expression, jeux de société= Bien-être (phytothérapie, massage, relaxation)

Public : adultes / enfants / familles Pour nos adhérents, les écoles et accueil collectifs de mineurs, les collectivités, les associations ou autres organisateurs d'événements.

Lieu d'activité : Espace Daupeyroux (rue de la Victoire)

Jours et horaires : cours de Tai Chi / Aikido : mardi de 18h à 20h Cours de capoeira : mercredi de 19h à 21h

Tarif : plein tarif : 200 € / réduit : 160 € / enfants : 115 € / garde alternée : 115 €

+ 15 € adhésion et tarifs forfaitaires

Responsable :

Président : M. Durillon 06 63 48 50 45 et Mlle Maeght 06 49 60 13 69

Tai chi – aikido : Mathieu Basque
06 41 40 44 03

Capoeira : Fernando Prévôt
06 09 52 84 12

Courriel : info@akape.net

Site Internet : www.akape.net

ARTS PLASTIQUES DESSIN PEINTURE GRAVURE

Atelier "Formes et Couleurs"

Activité : Atelier d'art plastique : dessin, peinture, volume, gravure, cycle modèle vivant, expositions, conférences, visites d'ateliers et d'expositions.

Public : enfants, adolescents et adultes.

Lieu d'activité : atelier "Eva Hesse" - Maison des Beaumontois, rue René-Brut

Jours et horaires : Lundi de 14h à 19h – mardi de 18h30 à 21h – mercredi de 14h à 19h – jeudi de 18h30 à 20h30

Tarif : Enfants Beaumont : 165 € - extérieur : 175 € - Adultes Beaumont : 210 € extérieur : 220 € - Adhésion : 15 € Gravure : 55 € les 6 heures - Stage 6 h : 30 € - Cycle nu : 22 € les 2 h 30

Responsables : Claudette Lachal 06 79 73 15 87

Courriel : formesetcouleurs@gmail.com

Site Internet : www.formesetcouleurs63.fr

L'autre atelier

Activité : Art plastique (dessin, peinture, sculpture, volume) – peinture décorative (apprentissage des techniques de peinture décorative : patines, faux bois, fresques trompe l'oeil)

Public : à partir de 7 ans et adultes.

Lieu d'activité : Maison des associations 2

ASSOCIATIONS

Jours et horaires :

– lundi : peinture décorative (adultes) à 14h – arts plastiques (enfants 7 - 17 ans) de 16h 30 à 18h 30, arts plastiques (adultes) de 18h 30 à 21h

– mercredi : arts plastiques enfants (7 – 8 ans) de 13h 30 à 15h 30, (9 – 11 ans) de 15h 30 à 17h 30, (12 - 17 ans) de 17h 30 à 19h 30.

Tarif : adhésion 15 € pour toute inscription paiement échelonné, bons CAF, chèques vacances enfants : 180 € (Beaumont), 190 € (extérieur)
Adultes : 230 €, 180 € (chômeurs et étudiants)

Responsable :

Virginie Prost 06 66 46 77 82
04 73 79 34 52

Courriel : lautreatelier@yahoo.fr

ATHLÉTISME

Beaumont Athlétique Club

Activité : course à pied

Public : coureurs débutants à confirmés à partir de 18 ans

Lieu d'activité : Stade des Cézeaux

Jours et horaires : lundi : renforcement musculaire à 18h (lieu non

défini sur Beaumont) mercredi et

jeudi 18h, footing départ parking

du Pourliat à 18h, mercredi et vendredi

: entraînement complexe des

Cézeaux à 18h, dimanche : sortie

nature rdv parking de Botanic à 9h.

Tarif : licence santé loisirs 58 € -

licence compétition 98 €

Responsable : Simon Gutierrez

Site Internet :

<http://www.beaumont-athle.fr>

BADMINTON

I'M BAD Beaumont

Public : adultes et jeunes

Lieu d'activité : gymnase de l'Artière

Jours et horaires : mardi de 20h à

22h30, mercredi et jeudi de 19h à

22h30, vendredi de 17h45 à 22h30

et dimanche de 15h30 à 19h30

Tarif : adultes (nés en 1997 ou avant) : 90 € - jeunes (nés entre 2007 et 1998) : 75 € - jeunes (nés en 2008 – catégorie minibus) : 65 €

Responsable : Aude Roux (présidente)
06 32 72 26 54

Courriel : imbad63@gmail.com

Site Internet : www.imbad63.fr

BASKET

USBeaumont Basket

Activité : pratique du basketball en compétition et en loisir, basket santé

Public : à partir de 5 ans (école de basket)

Lieu d'activité : halle des sports

de La Mourette et COSEC

Jours et horaires : Lundi, mardi,

jeudi et vendredi de 17h30 à 22h,

mercredi de 13h à 22h, samedi,

dimanche : journée

Tarif : entre 80 € et 140 €.

Dates d'inscriptions et formulaire de demande de licence disponibles sur le site internet. A fournir : certificat médical – photocopie de la carte d'identité (pour une nouvelle inscription)

Responsable : secrétariat du club

04 73 27 97 09 (après 17 h 30)

Courriel :

usbeaumont.basket63@laposte.net

Site Internet :

www.us-beaumontbasket.fr

Page facebook :

www.facebook.com/usbb63

CERCLE PHILOSOPHIQUE

Espaces Marx

Activité : lieu de rencontre, laboratoire d'idées neuves et de confrontation, un instrument de travail disponible, collectif, se tenant à distance autant que possible des logiques ou des temporalités partisanes.

Public : tout public, ouvert à des

courants distincts de pensée et d'expériences de la transformation sociale

Lieu d'activité : espace les Chabades

Jours et horaires : le troisième

mercredi de chaque mois, de 20h à

22h30 (à partir de septembre)

Tarif : 30 €, 45 € couple, 10 € chômeurs et étudiants

Responsable :

Roger Bichon 06 08 40 23 12

Courriels :

ammichel63@orange.fr,

liliangravriere25@hotmail.com,

mgpisson@gmail.com

CHANT

Association musicale Chantecler

Public : tout public

Lieu d'activité : salle Anna Marly

de la Maison des Beaumontois

Jours et horaires : lundi

Tarif : consulter l'association

Responsable :

secrétariat 04 73 26 85 78

CHANT ET TRAVAIL DE LA VOIX

Il était une Voix

Activité : travail du souffle, de la posture, cours de chant

Public : tout public adulte

Lieu d'activité :

Maison des associations 2

Jours et horaires :

lundi de 17h à 20h, mardi de 10h à 13h

et de 17h à 20h, mercredi de 17h à 20h,

jeudi de 10h à 14h et vendredi de

10h à 14h

Tarif : cotisation : 2 € pour les

Beaumontois et 15 € pour les

autres + 45 € la séance.

Responsable : Francis Got

06 68 72 79 75

Courriel : francis.got@free.fr

CHORALE

Airs Scéniques

Activité : chorale

Public : tout public (mais actuellement l'association ne recherche que des hommes)

Jours et horaires : tous les lundis de 20h15 à 22h (sauf congés scolaires)

Tarif : consulter l'association

Responsables :

Marie-Claire Vastra 06 07 57 03 40

ou Daniel Sol 04 73 28 44 02

Courriel : mimistra@gmail.com,

dada.sol@orange.fr

CLUB DU 3^e ÂGE

Club du 3^e Âge

Activité : belote et scrabble

Public : personnes de plus de 60 ans

Lieu d'activité : espace Les Chabades

Jours et horaires : le mardi de 14h à

18h de début septembre à fin juillet

Tarif : cotisation annuelle 25 €

Responsable : Anne Giard

04 73 27 45 50 ou 06 81 94 77 81

Courriel : a.giard-royer@orange.fr

COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS

Association des Commerçants du Massage

Activité : animations et organisation de manifestations tout au long de l'année pour dynamiser la place du Parc

Siège association : 5 bis place du

Parc à Beaumont

Responsable : Josiane Retzepter

04 73 84 83 90

COUTURE - PATCHWORK

Beaumont Temps Libre

Activité : séances de couture et de patchwork

Public : adultes

Lieu d'activité : local Daupeyroux,

rue de la Victoire

Jours et horaires : lundi et vendredi

de 14h à 18h (patchwork), jeudi

de 14h à 18h (couture)

Tarif : cotisation annuelle 40 € pour le patchwork et 70 € pour la couture

Responsable : Maryse Ceballos (présidente) 04 73 26 27 67

CYCLISME

Vélo Sport Beaumont

Activité : pratique de randonnées cyclotouristes et cyclosporives toute l'année et participation aux épreuves départementales, régionales et nationales placées sous l'égide de la fédération UFOLEP.

Public : tout public dès 16 ans

(sous condition d'aptitude avec certificat médical)

Lieu d'activité : Beaumont rendezvous place d'Armes pour les sorties dominicales

Jours et horaires : principalement

les dimanches matin à 9h (place

d'Armes) et épreuves cyclosporives

de mars à octobre (selon calendrier) +

sorties les mardis et jeudis après-midis

Tarif : cotisation annuelle dès sep-

tembre de l'année en cours : 80 €

Responsables :

Patrick Ouahioume 06 89 42 83 70

Claude Fournial 06 08 86 11 70

Courriel :

barrier-catherine@wanadoo.fr

DANSE

As en Danse

Public : enfants à partir de 3 ans – ados - adultes

Lieu d'activité : Salle Aycline – 1er

étage Maison des Beaumontois

Jours et horaires :

Lundi 16h45/17h45 : modern street

dance : CE2 anciennes élèves/ CM1/

CM2 (2009-2008-2007)

Lundi 17h45/18h45 : modern street

dance : CP / CE1 / CE2 (2011-2010-

2009)

Mardi 17h15/18h15 : modern street

dance : 2004

Mardi 18h15/19h15: modern street

dance : 2001-2002-2003

Mardi 19h15/20h15 : danse moderne :

+ de 16 ans

Mardi 20h15/21h15 : danse moderne :

adultes

Mercredi 13h30/14h30 : initiation : GS

maternelle / CP / CE1 (2012-2011-

2010)

Mercredi 14h30/15h30 : modern street

dance : CM1 / CM2 / 6ème/5ème

(2008-2007-2006-2005)

Mercredi 15h30/16h30 : éveil : PS /

MS maternelle (3 ans / 4 ans)

Mercredi 16h30/17h30 : hip hop : 7/11

ans

Mercredi 17h30/18h30 : hip hop : + de

11 ans

Jeudi 17h00/18h00 : éveil : MS / GS

maternelle (4 ans / 5 ans)

Horaires susceptibles d'être modifiés

en fonction des inscriptions

Tarif : 145 €

Inscriptions : forum des associations

samedi 2 septembre

Mercredi 13 septembre de 16 h à 18 h :

1er étage Maison des Beaumontois

Samedi 16 septembre de 10 h à 12 h :

1er étage Maison des Beaumontois

Dossier à fournir : photo, attestation

d'assurance, certificat médical, copie

de la carte d'identité ou du livret de

famille. Début des cours : lundi 25

septembre 2017

Responsable :

07 68 40 15 70 – 06 60 61 12 05

asendancebeaumont@hotmail.fr

DENTE LLE AUX FUSEAUX

GATE C (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adultes

Lieu d'activité : Rez-de-chaussée

du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires : jeudi de 14h à 18h

Tarif : cotisation annuelle et

ASSOCIATIONS

participation aux frais
Responsable : Mme Galtier
04 73 91 57 27

DON DU SANG

Association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole

Activité : organisation de cinq collectes de sang, organisation de réunions de préparation de ces collectes, distribution de tracts, pose de banderoles et panneaux pour la promotion du don du sang

Lieu d'activité : salle des fêtes de Beaumontou salle Apolline de la Maison des Beaumontois

Public : tout public de 18 à 70 ans inclus

Responsable : Robert Besse
04 73 26 69 63

ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

Gaïa Terre Vivante

Public : tout public

Activité : écologie, environnement, conférences, stages, sorties nature, jardin associatif (jardin commun et jardin partagé), permaculture.

Lieu d'activité : Puy-de-Dôme

Jours et horaires : selon programme

Tarif : 15 € actifs - plus de 15 € bienfaiteurs

Responsable : Pascal Tellier, président
06 73 08 73 20

Courriel : contact@gaia-terrevivante.com

Site : www.gaia-terre-vivante.com

FESTIVITÉS

Comité d'animation de Beaumont

Public : enfants et adultes

Activité : festivités - vide-greniers - fête des Cornards..., voitures à pédales

Lieu d'activité : Beaumont

Jours et horaires : 9 septembre 2017

Championnats de France de voitures à pédales, 25 novembre 2017 : marché de Noël, dimanche 26 novembre : bourse aux jouets, samedi 17 février 2017 : repas festif à la salle des fêtes, dimanche 25 février : super Loto, du 29 mars au 2 avril 2018 : fête des Cornards (en lien avec autres associations), samedi 26 mai 2018 : vide grenier dans le Bourg.

Tarif : cotisation 10 €

Responsable :

Stéphane Jaremko (président)
06 81 02 63 53

Courriel : comite-animationbeaumont@outlook.fr

FOOTBALL

USB Football

Public : de débutants à vétérans

Lieu d'activité : complexe sportif de l'Artière

Jours et horaires : selon les catégories (voir site internet)

Tarif : U6 0 U11 80 €, U13 à Seniors 100 € Vétérans 40 €

Responsable : secrétariat

04 73 27 15 97 – Président Louis Mennuti 07 78 87 04 72

Courriel : beaumont.ub@auverfoot.fr

Site Internet : www.usbeaumont.footeo.com

GYMNASTIQUE / DANSE

Association Beaumont Gymnastique Mixte

Public : tout public à partir de 16 ans

Lieux d'activité : Salle des fêtes, salle la Galipote, salle Ayceline

Jours et horaires :

- Aéro-combat : mercredi à 18h

- Aéro-danse : lundi à 18h

- Barre à terre : lundi à 11h10

- Bike : lundi à 10h30, mardi 18h30, jeudi à 17h30,

- Bodysculpt : mercredi à 17 h et à 19h

- Chi Cong : jeudi à 14h

- Country : lundi à 18h45 et à 20h

- Cross training : lundi à 19h

- Cuisses abdos fessier : mardi à 9h00 et à 12h05 mercredi à 11h, jeudi à 17h

- Danse de salon : jeudi à 19h45

- Gym douce : lundi à 9h et à 10h

- Gym d'entretien : lundi à 12h05, à 14h, à 14h30 et à 17h, mardi à 9h, à 10h et à 17h, mercredi à 10h et à 12h05 jeudi à 10h, à 15h et à 18h, vendredi à 9h et à 9h30

- Gym-pilates : lundi à 8h30 et à 9h30 mardi à 11 h et à 20h, jeudi à 8h30 et à 10h30

- Gym-yoga-pilates : jeudi à 9h30

- Renforcement musculaire : lundi à 16h

- Rock : mardi à 19h30 et à 20h30

- Seniors : jeudi à 9h

- Sophrologie : jeudi à 11h et à 18h45

- Step Danse : mardi à 19h

- Stretching : lundi à 15h, à 15h30, mardi à 10h30 et à 18h, jeudi à 16h, vendredi à 10h et à 10h30

- Tonique : lundi à 11h05

- Yoga : lundi à 19h30 et mercredi à 9h30

- Zumba : mercredi à 20h

- Strong by Zumba : jeudi à 18h

Tarif : cotisation annuelle comprenant toutes les activités d'ABGM (danse, détente, fitness et gymnastique), 135 € habiter ou travailler à Beaumont, 170 € autres villes.

Responsable : Josette Mignot
06 08 88 59 30

Courriel : abgm63@orange.fr

Site : www.beaumont-gym.com

HUMANITAIRE

AMDAM (Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc)

Activité : contribuer à la formation des personnels soignants en Auvergne et au Maroc ; participer au développement des structures sanitaires au Maroc ; organiser

des actions humanitaires

Public : tout public

Responsables :

Aziz Amar 06 80 46 98 65

Khalid Djeriri 04 73 43 46 47

Courriel : amaraziz1@hotmail.fr

Site Internet : www.amdamfr.com

À Tout Coeur

Activité : organisation du Téléthon du Val d'Artière, de la Guy Gnôle Alambic Gastronomique et diverses manifestations à but social ou humanitaire

Public : tout public

Tarif : cotisation annuelle

Responsable : Laure Fradot
06 81 99 31 82

Courriel :

atoutcoeur.beaumont@sfr.fr

Site Internet : http://atoutcoeur.over-blog.org

AUNOCA-DEV (Auvergne- Nord-Cameroun- Développement)

Activité : Au Cameroun : aide à la scolarisation des filles dans les écoles primaires - parrainage de collégiennes, de lycéennes et d'étudiantes - construction de puits et entretien de points d'eau - construction d'ensemble de latrines scolaires à compost – plantation d'arbres fruitiers et jardins potagers d'école - éducation à l'hygiène En France : rencontres d'information, séances d'échanges dans les écoles en Auvergne et dans la région lyonnaise. **Public** : tout public intéressé par l'aide au développement dans les pays défavorisés et sensibilisé à l'importance de l'éducation des filles comme vecteur de développement.

Jours et horaires : réunions régulières du conseil d'administration et d'une commission éducative. L'assemblée générale est ouverte aux personnes intéressées et organisation de rencontres d'information à la demande. **Tarif** : cotisation annuelle 10 €/ adhé-

ASSOCIATIONS

sion à l'année - 80 €/ parrainage d'une collégienne (association « d'Intérêt Général », habilitée à recevoir des dons qui bénéficient d'une déduction fiscale)

Responsable : Brigitte Roelens
06 89 09 69 65

Courriel : aunocadev@gmail.com

Site : aunocadev.com

Comité des Personnes Âgées ou en Difficulté de Beaumont

Activité : aide et visite aux personnes âgées, si nécessaire

Lieu d'activité : Beaumont

Responsable : Madame Tournebize 06 63 56 18 74

LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)

Activité : parrainage (jumelage) avec les pays en voie de développement **Public** : tout public

Lieu d'activité : Beaumont intervient actuellement au Niger et en Inde

Jours et horaires : 2 ou 3 réunions durant l'année, ainsi que 2 manifestations au moins (vente de fleurs, concert, vente d'objets artisanaux...)

Tarif : à voir avec l'association

Responsable : Bernard Velut

40, rue Robert-Noël 63110 BEAUMONT
04 73 93 43 21

Courriel : janine.velut@orange.fr

Lions Club Va l'Artière

Activité : actions humanitaires locales, nationales et internationales

Public : tous

Lieu d'activité : salle des fêtes de Beaumont

Responsable : Joëlle Simon (présidente)

Courriel : aj.simon@hotmail.fr

MALI-CE

Activité : humanitaire et social

Public : tout public

Lieux d'activité : Beaumont et Ceyrat

Jours et horaires : vendredi à 19h

Tarif : 10 €

Responsable : Corinne Javernaud
Courriel : michel.javernaud@orange.fr

Secours Catholique Antenne de Beaumont

Activité : accueil, aide et écoute

Public : tout public

Lieu d'activité : Foyer Notre-Dame, 12 rue d'Alsace

Jours et horaires : 1er et 3e jeudis du mois de 14h à 17h

Responsable : Mme Taillandier
04 73 44 85 52 (répondeur)

INFORMATIONS

Association Crématisse du Puy-de-Dôme

Activité : information

Public : tout public

Lieu d'activité : salle Gaspard des Montagnes CAB 1er étage à gauche **Jours et horaires** : le 1er mardi de chaque mois, de 17h30 à 19h de septembre à avril

Tarif : adhésion 21 € pour une personne par an, 32 € pour un couple

Responsable : Gérard Dubien

Courriel : dochegerard@live.fr

Site Internet : www.cremation63.fr

INFORMATIQUE

AITIC (Acte.inform@.T.I.C)

Activité : initiation à l'informatique

Public : tout public

Lieu d'activité : salle la Coulée place Jacques Bingen

Jours et horaires : en semaine de octobre à mai, le soir à partir de 18 h et certains après-midis à partir de 14 h en fonction des demandes et de la disponibilité des intervenants

Tarif : 150 € l'année pour les Beaumontois et 175 € pour les non Beaumontois

Responsable :

Pierre Régis 06 15 50 45 61

Courriel :

president@aitic-beaumont.info

Site Internet : www.aitic-beaumont.info

ITA LIEN

Comité de Jumelage de Beaumont : BOPFINGEN (Allemagne) et RUSSI (Italie)

Activité : cours d'italien 4 niveaux de débutants à conversation

Public : tout public

Lieu d'activité : Beaumont (Place de la République) et Ceyrat (partenariat)

Tarif : 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage

Responsable : Noëlle Mathieu

06 79 03 41 71

Courriel : noelle.mathieu2@yahoo.fr

Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

JARDINAGE

Jardiniers des Pays d'Auvergne

Activité : jardinage : ateliers pratiques et théoriques sur le jardinage au sens large - diffusion d'un catalogue de graines et plants de végétaux.

Public : tout public

Lieu d'activité : espace Les Chabades

Jours et horaires : le 3e jeudi du mois à 20h (réunions à thèmes)

Tarif : cotisation annuelle 20 €

Responsable : Patrice Diaz

06 77 39 02 17

Site Internet :

jardinierspaysauvergne.com

JEUX DE RÔLES

Groupe Imagination de Grandeur Nature (GIGN)

Public : adultes

Activité : réunir les personnes désirant organiser et participer à des jeux de rôles en grandeur nature.

Jours et horaires : organisation d'un jeu de rôles par an sur un week-end et organisation de soirées jeux de rôle, jeux de société ou de repas.

Courriel : contact@gi-gn.org

Site Internet : www.gi-gn.org

JUDO

Amicale Laïque

Public : tout public à partir de 4 ans, cours mixtes

Activité : enseignement et découverte du judo par deux enseignants diplômés d'Etat

Lieu d'activité : Dojo, halle des sports de La Mourette

Jours et horaires : lundi et jeudi de 17h30 à 19h (8-11 ans), de 19h à 21h (de 12 ans à adultes) mardi de 17h30 à 18h30 et samedi de 9h à 10h (6-8 ans), samedi de 10h à 11h (5-6 ans) et de 11h à 12h (4-5 ans).

Tarif : selon licence de 135 € à 175 € (assurance + licence)

Responsables :

Pierre Bondy 06 62 90 36 84, David Macheboeuf 06 18 56 55 77 ou Jean-Christophe Brustel

04 73 26 93 89

Courriel :

judo.beaumont@gmail.com

Site Internet :

http://judobeumont.blogspot.com

JUMELAGES

Comité de Jumelage de Beaumont : BOPFINGEN (Allemagne) et RUSSI (Italie)

Activité : échanges culturels et linguistiques (réceptions et voyages) ; marché annuel ; cours de langues

Public : tout public

Tarif : 12 € d'adhésion

Responsable : Noëlle Mathieu

06 79 03 41 71

Courriel : noelle.mathieu2@yahoo.fr

Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

KARATÉ

Union Sportive Beaumontoise Karaté Do et Arts Martiaux

Activité : enseignement du karaté et disciplines associées par des enseignants formés et diplômés, du débutant au plus confirmé, cours mixtes.

Public : enfants à partir de 3 ans (karaté Shito Ryu) à adultes

Lieu d'activité : Dojo Karaté halle des sports de la Mourette

Jours et horaires :

- Karaté shito ryu, (Laurent Boutouillier) Baby Karaté (3 à 5 ans) le mercredi de 14h à 15h, enfants 6 à 10 ans : les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30, adolescents 11 à 15 ans : les mardis et jeudis de 18h30 à 19h30, cours adultes (+ de 16 ans) : les mardis et jeudis de 19h45 à 21h.

- Karaté Shudokan (Christian Haure) à partir de 15 ans : le mercredi de 19h15 à 21h et le dimanche de 10h30 à 12h30.

- Nihon Tai Jitsu / Self-défense (Pierre Alvarez) à partir de 15 ans : le lundi de 20h30 à 22h15 et le vendredi de 20h à 22h

- Body Karaté (Marie Gaudry) à partir de 15 ans : le mercredi de 17h45 à 19h15.

- Entraînement compétitions le vendredi de 18h à 20h.

Tarifs :

- shito ryu : Baby karaté : 80 €

- Enfants 6-7 ans : 120 €

- Enfants 8-10 ans : 140 €

- Adolescents 11-15 ans : 160 €

- Adultes : 205 €

(ce tarif donne accès à l'ensemble des disciplines).

- Karaté Shudokan et Nihon Tai jitsu : 160 € (accès possible aux 2 disciplines).

- Body Karaté : 120 €

Les tarifs comprennent l'adhésion au club, la licence fédérale et l'assurance.

Responsables :

Daniel Roche (président)

06 44 07 61 54

ou Carine Mayet (secrétaire)

06 33 33 08 56

Courriel : Beaumont.karate@gmail.com

Site Internet : www.usb.karate.beaumont.free.fr

LOISIRS CRÉATIFS

GATEC (Atelier de Malou)

Public : adolescents et adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut

Jours et horaires : un mercredi par mois de 18h à 21h

Tarif : cotisation annuelle et participation à l'achat des fournitures.

Responsable : Monique Bourdier

06 18 43 38 18

LUTTE

Association Beaumont Lutte (ABL)

Activité : lutte loisir et lutte compétition

Public : enfants à partir de 5 ans (filles et garçons), adolescents et adultes (femmes et hommes)

Lieu d'activité : salle de combat n°2 de la halle des sports de La Mourette

Jours et horaires : mardi, mercredi, vendredi de 18h30 à 21h, école de lutte mercredi de 16h30 à 18h

Tarif : de 5 à 13 ans : 80 €

- de 14 à adultes : 90 € adhérents club : 30 € lutte loisir : 80 €

Responsables :

Dominique Pradier (président)

04 73 27 72 74

Pascal Perez (secrétaire)

04 73 93 81 02

Courriel : beaumontlutte@hotmail.fr

MEI HUA ZHUANG

MHZ Beaumont

Activité : pratique du Meihua Zhuang, art martial traditionnel chinois énergé-

tique interne

Public : tout public

Lieu d'activité : Stade municipal

Salle de tir à l'arc

Jours et horaires : lundi de 19 h à 21 h

30 et jeudi de 19h30 à 21h30

Tarif : Adulte : cotisation annuelle 80 €

Responsable : André Grandmaison

04 73 26 69 58

Courriel : mhz.beaumont@gmail.com

andre.g35@orange.fr

Site Internet :

http://mhzbeaumont.olympie.in

MOSAÏQUE

Amicale Laïque

Activité : mosaïque

Public : tout public

Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix

Jours et horaires : vendredi de 14h à 18h30

Tarif : 80 € (+ 15 € d'assurance)

Responsable : Virginia Lejeune

06 70 32 92 80

Courriel : virginialejeune1@orange.fr

MUSCULATION, RENFORCEMENT MUSCULAIRE, BODY-SCULPT

BFAM (Beaumont Force Athlétique et Musculation)

Activité : musculation de loisir, renforcement musculaire force athlétique

Public : tout public à partir de 18 ans et entre 16 et 18 ans, présence d'un représentant légal

Lieu d'activité : stade de l'Artière

Jours et horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 21h, mercredi de 10h à 21h et dimanche de 9h30 à 14h

Tarif :

Beaumontois : 85 € l'année (avec justificatif) Extérieurs : 105 € l'année

Famille : 72 € l'année (même nom et même adresse, justificatif à fournir)

Pourtous, à parti du 15 février 2018 :

72 € (inscription valable jusqu'au 31 août 2017 s'il reste des places disponibles)

Responsable : hervé Grandjean

06 89 51 53 71

Courriel : bfam63110@gmail.com

Site Internet : http://www.bfam.fr

MUSIQUE

École de Musique Chantecler

Activité : disciplines enseignées : accordéon, alto, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare sèche et guitare électrique et basse, piano, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, formation musicale, technique vocale-chant.

Public : de 5 à 7 ans : éveil musical, chorale enfants mercredi début d'après-midi et samedi matin

de 7 à 18 ans : école de musique traditionnelle et pratique

d'ensemble et orchestre, adultes : musique d'ensemble et orchestre.

Lieu d'activité : Maison des Beaumontois

Jours et horaires : variables selon la formation. Formation instrumentale et musicale : du lundi au samedi matin.

Différents ensembles sont proposés : clarinette, flûte, trompette, orchestre à cordes et harmonie (le vendredi soir à 18h30)

Responsable : Sylvaine Drouet – Estelle Callegari - secrétariat

04 73 26 85 78 / 06 62 72 43 69

OSIER - ROTIN

Amicale Laique

Activité : travail de l'osier et du rotin

Public : adultes

Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix

Jours et horaires : mardi et jeudi de 14h à 18h

Tarif : 40 € cotisation annuelle

Responsable : Mme Toucheboeuf

04 73 27 05 77

ASSOCIATIONS

PARENTS D'ÉLÈVES

Association de Parents d'Élèves Indépendants de Beaumont (APEI)

Activité : représenter les parents et enfants aux conseils de classe et d'école auprès des services municipaux et éducatifs des 5 groupes scolaires de Beaumont

Public : parents d'élèves des écoles primaires et maternelles Jean-Zay et Masage, et du collège Molière de Beaumont

Lieu d'activité : CAB salle Gaspard des Montagnes

Jours et horaires : 2 réunions par trimestre à 20h30 (jours à préciser)

Tarif : cotisation annuelle 7 €

Responsable : François Trompat 06 12 11 41 91

Courriels : apei63110@gmail.com francois.trompat@gmail.com

Conseil Local FCPE de Beaumont

Activité : Association de parents d'élèves agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale : Représenter les parents d'élèves scolarisés dans les écoles de la commune (Jean-Zay et Masage) et au collège Molière, participer aux différentes instances des écoles (conseils d'école) et du collège (conseils de classes, conseil d'administration, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.), rencontres et discussions entre parents lors des réunions mensuelles, interlocuteur avec les responsables des collectivités concernées : commune de Beaumont et Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Direction Académique, Rectorat.

Public : parents d'élèves scolarisés sur la commune : En maternelle et élémentaire (écoles Jean-Zay et Masage), et au collège Molière

Lieu d'activité : réunions à la salle Espace Limagne 21, allée du Parc

Jours et horaires : réunion le 2e

mardi du mois à 20h30 à 22h

Tarif : 10 € (6 € si non imposable avec justificatif) déductible des impôts (66%)

Responsable : Anne VIALLEFONT

Courriel : fcpe.beaumont@gmail.com

Site Internet :

<http://fcpebeaumont.jimdo.com>
[facebook.com/fcpebeaumont](https://www.facebook.com/fcpebeaumont)

PÊCHE

Société de Pêche "L'Artière" (et de protection du milieu halieutique)

Activité : protection (nettoyages, interventions ponctuelles) du milieu aquatique et pratique de la pêche.

Lieu d'activité : Aubière et Beaumont (vente de carte de pêche de la Fédération du Puy-de-Dôme uniquement via internet)

Jours et horaires : tous les jours de début mars à début septembre

Public : à partir de 10-12 ans et sans limite d'âge

Tarif : carte de pêche à tarifs divers (enfants, conjoints, exemptés, membres actifs, etc.)

Responsable : Serge Duboisset 04 73 26 72 62 ou 06 35 18 53 86

PEINTURE

Les Peintres Beaumontois

Activité : peinture à l'huile, aquarelle, pastel, acrylique

Public : adultes

Lieu d'activité : 13, allée du Parc (accès avenue de l'Europe)

Jours et horaires : lundi de 13h30 à 17h (huile et acrylique – intervenant bénévole) mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h (coupe des passe-partout), mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (aquarelle - intervenant bénévole), jeudi de 9h à 12h (technique libre) et de 14h à 20h (aquarelle - intervenante professionnelle Mme Guiot), vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (aquarelle - intervenant bénévole)

Tarif : cotisation annuelle 18 € pour le jeudi de 14h à 20h, un tarif est appliqué suivant le nombre de cours réglés à Mme Guiot, à la charge de l'adhérent

Responsables :

Jean-François Malecki 04 73 26 66 78
Mme Blanc 04 73 26 90 16

Courriel : jmalecki@wanadoo.fr

Site internet : <http://peintresbeaumontois.wix.com/artistes>

PEINTURE SUR SOIE

GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adolescents et adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut

Jours et horaires : lundi de 16h30 à 20h30

Tarif : adhésion 15 € par an + participation aux frais 28 €/trimestre
Responsable : Mme Fernandez 06 32 52 32 16

PEINTURE TOUS SUPPORTS

GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut

Jours et horaires : lundi et mercredi de 14h à 16h30,

Tarif : cotisation annuelle

Responsable : Mme Gratadeix 04 73 26 72 15

PÉTANQUE

USB Pétanque

Activité : pétanque

Public : tout public (7 à 77 ans)

Lieu d'activité : 320, rue Vercingétorix

Jours et horaires : du lundi au samedi, de 15h à 20h

Tarif : 30 € la licence

Responsable : Michel Préau (président) 06 43 34 65 90

PHILATÉLIE

Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne (APCA)

Activité : faciliter les échanges de connaissances entre les collectionneurs de timbres-poste et autres objets postaux par le biais de réunions périodiques, l'organisation d'expositions et la mise à disposition de divers services (bibliothèque, conseils, achats à tarifs préférentiels,...). L'association est engagée auprès des écoles primaires de Beaumont dans le cadre des activités périscolaires. Organisation d'un salon multicollecion à Beaumont en mai.

Public : tout public

Lieu d'activité : 2e étage du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires : permanence tous les jeudis de 10h à 11h au CAB salle G. Reisch, 23, rue René-Brut et réunions mensuelles le 1er dimanche du mois à la Galipote à Beaumont.

Tarif : cotisation annuelle 24 €

Responsable : Michel Bauer 06 37 82 36 59

Courriel : micheljoellebauer@hotmail.com
Site Internet : www.apca63.com

RANDONNÉES

Beaumont Balades et Découvertes

Activité : balades à pied, parfois visites de sites, de monuments

Public : tout public

Jours et horaires : petites randonnées d'environ 10 kms tous les jeudis après-midi et 2 balades par mois les dimanches, suivant calendrier communiqué aux adhérents

Tarif : cotisation annuelle 15 € par personne (gratuit pour les moins de 18 ans)

Responsables :

François Aussize 04 73 26 80 58

Gérard Mage 04 73 28 14 22
ou 06 33 54 64 32

RELIURE

GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adultes

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut

Jours et horaires : mercredi 14h/18h

Tarif : cotisation 15 € et participation aux frais 30 €/an

Responsable :

Anne Peyre 04 73 39 27 15

RUGBY

Racing Club Beaumontois

Activité : rugby

Public : de 8 à 40 ans (et plus)

Lieu d'activité : Stade de La Mourette

Jours et horaires : Entente avec le club de Chamalières pour l'école de rugby et les jeunes.

- Entraînements mercredi de 14h à 21h et vendredi de 17h à 21h

- Matches samedi ou dimanche (selon catégories)

Tarif : licence de 100 € à 165 € selon catégorie

Responsables : club 04 73 23 76 32
Didier Monzat (président) 06 87 06 72 33

Courriel :

racingclubbeaumontois@orange.fr

Volcanic Touch Rugby

Activité : organiser et promouvoir la pratique du touch rugby

Public : jeunes garçons et filles à partir de 11 ans et adultes

Lieu d'activité : Stade de La Mourette

Jours et horaires :

groupe « confirmés » lundi et jeudi de 19h à 21h - groupe « débutants » samedi de 10h à 12h – jeunes (de 11 à 15 ans) samedi de 10h à 12h

Tarif : 60 € adultes et 45 € jeunes, étudiants...

Responsable : Xavier Nicolle

(président) 06 64 93 42 98

Courriel : volcanictouchrugby@gmail.com

Facebook : Volcanic Touch

SCOUTISME

Scouts et Guides de France Groupe Arverne

Activité : découverte et acquisition de compétences créatives, savoirs techniques... ; éducation au choix démocratique ; apprentissage de l'organisation ; partage des responsabilités...

Public : jeunes de 6 à 20 ans et les animateurs bénévoles (20-25 ans) formés BAFA

Jours et horaires : réunions le samedi après-midi (1 semaine sur 3) ou weekend (1 par trimestre)

Tarif : adhésion en fonction du quotient familial, contacter le groupe

Responsable : Philippe Gioani, responsable du groupe SGDF Arverne (Aubière - Beaumont - Romagnat) 06 75 20 55 26

Sites Internet : www.sgdf.fr
<http://blogs.sgdf.fr/arverne>

SOCIAL - CULTUREL

GEM des Dômes

Activité : activités manuelles, jeux de société, sorties culturelles, cinéma, balades et baignade... tout type d'activités peut être envisagé

Public : adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation d'isolement

Lieu d'activité : local situé 4e impasse Alexandre Varenne (au fond de l'impasse à droite). Activités proposées à Beaumont et à l'extérieur.

Tarif : cotisation annuelle 10 €
Responsables : 04 73 93 73 80 (animatrices)

Courriel : gemclermont@orange.fr

Site internet : www.gemdesdomes.com

SOUTIEN - SOLIDARITÉ

Les p'tits Courageux

Activité : association d'aide aux enfants porteurs de faciocraniosténose syndromique

Public : tout public

Tarif : adhésion à l'association : 10 € minimum - don déductible à 66% des impôts

Responsable : Laëticia Dos Reis Graca, présidente 06 82 10 79 91

Courriel : les.petitscourageux@voila.fr

Site internet : www.lespetitscourageux.net

TAI-CHI-CHUAN

Association Beaumontoise de Tai Jiquan

Public : adultes

Lieu d'activité : halle des sports de La Mourette

Jours et horaires : lundi de 18h45 à 20h45 et samedi de 10h à 12h

Responsables :

Paule Étienne 06 82 90 19 66

Dominique Cassel 06 03 63 73 66

Courriel : christian.etienne63@orange.fr

TAROT

Le Ta rot Club des Volcans

Public : tout public

Lieu d'activité : Espace Limagne, 21 allée du Parc

Jours et horaires : mercredi à 14h et vendredi à 20h

Tarif : cotisation annuelle de 10 €

Responsable : Didier Réol 06 65 63 23 73

Courriel : didier.reol@bbox.fr

Site : www.tarotdesvolcans.com

TENNIS

TCB (Tennis club de Beaumont)

Activité : tennis loisir et compétition

Public : enfants à partir de 5 ans et adultes

Lieu d'activité : Stade de l'Artière

et stade de La Mourette (un court couvert + trois courts extérieurs)

Jours et horaires et tarifs :

consulter l'association

Responsables : club 04 73 27 57 71

ou Jean-Pierre Rivalier (président)

06 08 70 73 30 ou Lionel Lasset (École de Tennis) 06 64 12 54 29

Courriel : tennisbeaumont@free.fr

Site Internet : http://tennisbeaumont.free.fr

THÉÂTRE

THEMAQ (GATEC)

Public : enfants de 4 à 10 ans

Lieu d'activité : espace Daupeyroux

Jours et horaires : mercredi de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h en dehors des vacances scolaires de septembre à juin

Tarif : 150 € par an

Responsable : Anne Lemaître

06 64 21 08 65

Courriel : valerie.kuzmiak@gmail.com

TIR À L'ARC

Première compagnie d'archers d'Auvergne

Activité : tir à l'arc de loisir

Public : tout public à partir de 12 ans

Lieu d'activité : complexe sportif de l'Artière (tir en salle et tire extérieur)

Jours et horaires : lundi de 16h à 19h30, mardi et mercredi de 16h à 21h30, jeudi de 16h à 19h 30, vendredi de 16h à 21h30 et samedi de 14h à 18h (initiation et perfectionnement)

Tarif : cotisation annuelle 25 € avec prêt de matériel

Responsable : Dominique Besson

06 88 20 27 05

Courriel : besson.dominique@wanadoo.fr

TRAVAIL DE L'OBJET

Amicale Laïque

Activité : création d'objets avec du papier, du carton...

Public : adultes

Lieu d'activité : 320 rue Vercingétorix

Jours et horaires : jeudi de 14h à 19h

Tarif : à voir à l'inscription

Responsable : Mosa Lydia Valfort

06 71 95 98 31

TRAVAUX MANUELS

GATEC

(Groupe Art Théâtre et Culture)

Public : adulte

Lieu d'activité : rez-de-chaussée du

CAB, 23, rue René Brut

Jours et horaires :

mercredi de 14h à 17h

Tarif : adhésion 15 € par an

Responsable :

Mme Gratadeix 04 73 26 72 15

Courriel : valerie.kuzmiak@gmail.com

VACANCES ET LOISIRS

ALSH de Beaumont

Activité : centre de loisirs les mercredis après-midi et vacances scolaires

Public : enfants de 4 à 14 ans

Lieu d'activité : école Jean Zay

Jours et horaires : permanences pour inscriptions du lundi au vendredi de 14h à 18h

Tarif : voir avec l'association

Responsable : Pascal Bulidon

04 73 15 15 94 ou 06 85 14 42 77

Courriel : ufobeauumont@free.fr

Si des erreurs s'étaient glissées dans le répertoire, nous vous prions de nous en excuser.

Le répertoire des professionnels

ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNÉES

Patrick MOUGEL

06 62 72 76 01

mougel.patrick@wanadoo.fr

ADMINISTRATION SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

Circonscription Action Médico-Sociale

30, chemin du Mas

04 73 15 06 70

AIDE À DOMICILE

AAD63

4 avenue du Mont Dore

09 83 21 97 81

contact@aad63.fr

ALARMES et SURVEILLANCE

Auvergne Alarme automatisme

235 rue de la Veyre

06 70 17 41 35

aaa63@hotmail.fr

Confort Sécurité

3 place Croix Neuve

04 73 26 67 62 - 06 63 74 52 69

AMBULANCE

Ambulance 63

Alliance Ambulance

43 rue du 11 Novembre

04 73 45 18 45

Arnaud Ambulance

6 rue Lavoisier

04 73 15 33 15

ANIMALERIE

Botanic

Rue du Sou

04 73 15 07 90

AQUARIUM ET VIVIERS

Terraqu@

B&J Deprele

5 place de la Croix Neuve

06 30 58 96 20

ARCHITECTE

expertise, diagnostic immo

Basset et Associés

30 avenue marechal Leclerc

04 73 30 09 09

www.ba-diagnostics.fr

ARCHITECTES

et agréés en architecture

Archidistec

10 rue du Beau Rochas

04 73 28 01 01

Laurent Dumas

1 impasse du Matharet

04 73 26 68 83

Michel Gay

63 rue des Collonges

04 73 26 97 78

Philippe Tereygeol

19, rue de Metz

06 08 83 59 04

Cabinet Architectes

Françoise Coudert

Nicolas Knegenevitch

6 impasse Saint Guillaume

04 73 34 34 13

ASSURANCE

Allianz

2 rue de l'Hôtel de Ville

04 73 27 40 81

h96381@agents.allianz.fr

Axa - Lucas BULLO

06 60 33 40 79

lucas.bullo@axa.fr

ASSURANCE PROFESSIONNELS

Assurance Courtage Dupuis

34 avenue du Marechal Leclerc

04 73 34 17 58

www.assurances-courtage-dupuis.fr

AUDIOPROTHÉSISTES

Solusons

10 bis avenue du Mont Dore

04 73 26 20 29

AUTO-ÉCOLE

CER Les Dômes

32 rue Nationale

04 73 27 06 99

BANQUES

Banque Nuger

1 rue de l'Hôtel de Ville

04 73 15 10 40

Banque Populaire du Massif Central

10 avenue du Maréchal Leclerc

04 73 44 23 07

Caisse d'Épargne

5 avenue du Maréchal Leclerc

04 73 34 97 00

Crédit Agricole

Centre commercial le Grand Champ

04 73 74 43 59

Crédit Mutuel

8 avenue du Maréchal Leclerc

04 73 29 31 80

LCL

2 avenue du Mont-Dore

04 73 15 10 91

Société Générale

Rue de l'Hotel de Ville

04 73 26 65 32

PROFESSIONNELS

BAR

Les Glycines
31 rue de la Victoire
04 73 26 74 58

BAR, SNACK, TABAC

Bar Snack L'Estancia
59 avenue du Mont-Dore
04 73 26 74 78 / 06 07 38 71 61

BOUCHERIES CHARCUTERIES

Jean-Pierre MARTIAL
46 avenue du Mont-Dore
04 73 26 68 63

La Belle Rouge SARL Lallart
59 bis rue Nationale
04 73 26 75 72
boucherialallart@bbox.fr

BOULANGERIES, PÂTISSERIES

JARRIGE
23 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 93 19 62

Le fournil de la Châtaigneraie
04 73 27 61 68

Le Palais Gourmand
160, rue Niepce
04 73 14 51 27

BRICOLAGE, OUTILLAGE, DÉCORATION POUR LA MAISON

Bricorama
Pôle commercial Champs Madame
Parking Auchan
04 73 19 90 15

BROCANTE

Jacques ARCHER
12 rue Beau de Rochas
04 73 27 60 90

CAFÉ, TABAC, PRESSE

L'Excuse
78 rue Nationale
09 65 16 90 16

CAFÉS, BARS, BRASSERIES, RESTAURANTS

La Rotonde à Louis
30 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 74 23

Bar le Petit Nice
2 rue de la Châtaigneraie
04 73 26 82 31

Bar Restaurant Le Nautic
2 place du Parc
04 73 27 43 18

Le Bistrot La Brocante
20 rue du Grand Champ
04 73 14 06 49

CARRELAGE, DALLAGE (vente, pose, traitement)

Patrick DE ROSA
7 rue du Matussat
04 73 26 93 03

CARROSSERIE ET GARAGE AUTOMOBILE

Garage Chanabaud
Laurent TOURNAIRE
11 rue Denis Papin
04 73 26 79 48

CARTES POSTALES ÉDITIONS

Jean-Claude BERNARD
206 rue du Montant
04 73 26 68 32

Editions Debaisieux
Impasse Henri Becquerel
04 73 27 43 00

CHAMBRE D'HÔTES

Nadia MONTRIEUL
221 rue de l'Avé Maria
06 84 35 28 64
nadiamontrieul@gmail.com

Clos Beaumont

Christine DE LAROUSSILHE
15, rue René Brut
06 18 29 87 22
closbeaumont@gmail.com

Couette et café

Elisabeth THIEBAULT
345 rue de Montpoly
04 73 26 63 35 / 06 09 56 45 77
barbar63@hotmail.fr

CHARPENTE BOIS

Charpente Bois EURL Lopez
11 rue Pourliat
04 73 27 14 07

CHAUFFAGE

SANI-THERM
81, rue Jules Verne
04 73 27 10 69 06 09 35 17 00
sani-therm.beaumont@orange.fr

CHAUFFAGE – SANITAIRE

Frédéric DABERTRAND
21 rue Georges CHARMEIL
06 46 53 59 81
frederic.dabertrand@gmail.com

Jean-Luc MAISONROUGE

12 rue Georges Charmeil
04 73 27 93 49 06 61 88 08 51

CHAUFFAGE (dépannage, entretien)

Gaz Technique
1 rue Gaspard Monge
04 73 27 43 04

CHAUFFAGE (vente, installation)

SARL Brunet
26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

CLIMATISATION

Aurelec
rue Gaspard Monge
04 73 26 28 58

GTI ENERGIE

07 60 36 26 79

IB Electrique

253, rue de l'Ave Maria
06 72 94 62 11

COIFFEURS

Ciné Coiff
30 avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 24

Coiffure Elisabeth
101, route d'Aubièze
04 73 27 75 78

Coiffure JACQUES ALEXIS
Rue des Frères Lumière
04 73 15 40 52

De Mèche avec vous
1 place du Parc
04 73 27 62 40

Enzzo Coiffure
4, avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 75 25 / 09 53 78 26 03

FB Salon
20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 99

L'Coiff
45 rue Nationale
04 73 26 76 52

Marvin Concept
5 place du Parc
04 73 26 75 73

COMMERCE EN GROS PARFUMERIE PRODUITS DE BEAUTÉ

Elatium
5, rue Denis Papin
04 73 77 90 62
contact@elatium.fr

PROFESSIONNELS

COMMERCE SUR LE MARCHÉ (confection)

Pierre GARMY
40 rue Gambetta
04 73 93 79 82

COMMUNICATION D'ENTREPRISES

Agence M Com'Massif
14 place Saint Pierre
04 73 28 15 71
jean-francois.maume@wanadoo.fr

COMMUNICATION ET MARKETING

Kinic
15, rue d'Alsace
04 73 28 10 88 / 07 78 26 50 83
contact@kinic.fr

CONSEIL ET ÉTUDES EN ORGANISATION ET GESTION

Union Régionale des Scops
10 rue Henri Becquerel
04 73 26 20 37
scopauvergne@scop.coop

CONSEILS EN RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Guru Ghost
2 rue de Ceyrat
06 62 01 88 73
gurughost@icloud.com

COURTAGE ASSURANCE

Courtage Dupuis
34 avenue du Marechal Leclerc
04 73 17 34 58

COUTURE

Domes Pressing
Place du Parc - c.c. du Masage
04 73 26 57 68

COUTURIÈRE RETOUCHEUSE

Cous'Humain
Leslie LEONARDI
5 rue Guynemer
06 51 73 86 26

COUVERTURE, PLOMBERIE, ZINGUERIE

Sarl Lopez
11 rue du Pourliat
04 73 27 14 07

CRÉATION AUDIOVISUELLE

The Walking Box
3 rue Croix des Liondards
06 98 83 03 19
contact@thewalkingbox.com
www.thewalkingbox.com

CRÈCHE

Les Malicieux des Têtes
163, rue des Têtes
préinscription sur www.grandir.com

Les Malicieux de Lepetit
1 impasse du Docteur Lepetit
préinscription sur www.grandir.com

CUISINES ET BAINS

Cuisines Moutarde
2 bis rue de la Châtaigneraie
04 73 28 30 21

CYCLES ENTRETIEN

JP Fourches
23 rue Galilée
06 03 69 52 09
contact@jpfourches.fr

DÉMOLITION TERRASSEMENT

Jean POURREYRON
13 rue des Acacias
04 73 28 32 03
pourreyron@orange.fr

Techni Coupe
ZAC de l'Artière
rue Gaspard Monge
04 73 26 04 30
technicoupe2@orange.fr

DENTISTES
Annabelle BACQUET-MABRU
11 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 67 63

Philippe CAZENAVE
Bernard CELLIER
Amalia KEDBER
Marie-Laure PIC
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 73 91

Myriam Claud
04 73 27 18 79

Alain Laurent
Thibault Martin
6 place du Parc
04 73 26 18 96

Isabelle Laurent-Delarue
Clément Lombri
Delphine Tournayre
Laurent Tournayre
58 avenue du Mont-Dore
04 73 27 33 15

DESIGNER
François Petiard
15, rue d'Alsace
06 60 68 29 29
francois.petiard@orange.fr

DIAGNOSTIC IMMOBILIER
Auditimmo
25 rue Vercingétorix
09 81 74 88 30 / 06 81 26 42 51

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Aurelec
rue Gaspard Monge
04 73 26 28 58

Elec services
225 route de Romagnat
04 73 27 37 37

IB Electricque
253, rue de l'Ave Maria
06 72 94 62 11

ADR Energie
10 bis chemin Près de la Roche
06 87 16 97 84

Yves Arnaud
6, rue Beau de Rochas
04 73 27 47 78

Gilles Barbosa
15, rue d'Alsace
09 54 25 11 18

ACS-E
120, avenue du Mont Dore
06 81 92 66 30

Albert-René Plantin
04 73 35 56 22

ÉLECTRICITÉ TAXI
AUTOMOBILE
POIDS LOURDS
(pour professionnels)

Ets Jouve
8 rue Lavoisier
04 73 27 63 66

ENREGISTREMENT
SONORE

Palissy Production
19 rue Bernard Palissy
06 71 72 05 63
studiopalissy@sfr.fr
www.studiopalissy.fr

ENTRETIEN, RÉPARATION
AUTOMOBILE

Garage Vagau
Frédéric LAURENT
Chemin Champ Madame
06 09 31 29 29

ESTHÉTIQUE
Renaissens
109 avenue du Mont Dore
06 89 56 80 52
renaissens63@gmail.com

ESTHÉTIQUE À DOMICILE
Beauty by Julie
236 rue des Noyers
06 26 48 19 35

EXPERT COMPTABLE
Granda et associés
34, avenue du maréchal Leclerc
04 73 93 49 41

Hedieu D&P
rue Beau de Rochas
04 73 15 17 77

FABRICATION DE CYCLES
Victoire Cycles (MVMT)
49 rue Victor Hugo
04 73 92 83 65
www.victoire-cycles.com

FLEURISTES
Arum
4, avenue du Mont-Dore
04 73 27 05 48

Botanic
Rue du Sou
04 73 15 07 90

Marché aux Fleurs
359 route de Romagnat
04 73 26 66 42

FORMATION
PROFESSIONNELLE
AFPA
16 rue Vercingétorix
Numéro unique *3936

AFPA
Direction Régionale d'Auvergne
149 rue de la Résistance
Numéro unique *3936

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Auvergne Provence
route d'Aubière
rond-point du Pourliat
04 73 26 43 03

FUMISTERIE
INDUSTRIELLE
Profuma
2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

GARAGE AUTOMOBILES
Garage Beaumont Automobiles
104 rue Nationale
04 73 27 76 57
beaumont.automobiles@cgsi.eu

Garage Citroën
122 avenue du Mont Dore
04 73 26 75 35

Garage des Dômes
16 rue Beau de Rochas
04 73 27 45 05
garage.des.domes@wanadoo.fr

Garage Manu
8 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 09 97

Garage Station 89
11 impasse Sophie Germain
04 73 26 72 50 - 06 01 85 60 46

GÉOMÈTRE EXPERT
Cabinet Bisio & Associés
Laurent Raynal - Amandine
Rechou - Alain Talon
33 avenue de l'Europe
04 73 26 24 00

HLM (Office, gestion)
SCIC Habitat Auvergne
Bourbonnais
16, allée du Parc
04 73 27 69 62

HÔPITAL PRIVÉ
Hôpital privé de la Châtaigneraie
rue de la Châtaigneraie
0 826 88 63 88
chataigneraie@groupe-vitalia.com

PRATICIENS DE L'HÔPITAL
PRIVÉ "LA CHÂTAIGNERAIE"

Anesthésie-Réanimation
A. Amar - S. Christophe
G. Ginzac - B. Javanaud
Ph. Jouve - F. Mirault - T. Pambet
- A. Petit - P. Rasson R. Salerno
- F. Sibaud - P. A. Tyrode -
J-L Vaille - B. Verdier

Cardiologie - Maladie des Vaisseaux
A.Bes - M. Jourde - I. Robin
J.Y. Rozand - M. Vincent
P. Ravel

Chirurgie de la Face
C. Bitonti
Chirurgie Maxillo Faciale
et Implantaire - Stomatologie

J. Teitelbaum - A. Bouchet
Chirurgie Plastique, Recons-
tructrice et Esthétique
F. Malpuech - C. Bitonti
C. Irthum

Gynécologie-Obstétrique
Chirurgie Gynécologique
Stérilité - FIV

J.V. Deffarges - M. Fernandez
E. Lagrange - A.Safi
F.N. Masson J.L. Meyer
S. Chabrand - B.Vidal
F.Delinière - M.C. Anton-Bousquet
F. Alexandre - M.A.Messioux
A. Philippe

Kinésithérapie
J. Darmon - S. Draber - P. Paul
C. Poissonnier - O. Roy

Ergothérapeute
M. Didat

Laboratoire d'Anatomo-Pathologie
C. Desplechain - H. Egloff
F. Franck - M. Mosnier
M. Richard-Coulet

Laboratoire
d'Analyses Médicales

B. Keppi - S. Lochu
H. Ouchchane - S. Roux

Chirurgie digestive et viscérale
Chirurgie de l'Obésité

J. Bousquet - G. Martin
«Urgence Main»

B. Bouillet - J.B. Cassio
S. Charbonnel - J.M. Claise
F. Lecomte - F. Medrykowski
P. Métais - J. D. Stussi

Chirurgie génito-urinaire
Urologie Adulte et Infantile
Andrologie - Urodynamique

M. Atger - Ph. Francannet
Ph. Leprisé - B. Long -
L. Savareux - R. Guyot

Pédiatrie
R. Deliège - D. Kalendarov
F. Meyer-Aligon

Chirurgie vasculaire
Th. Therre - A. Saragoussi
G. Couchet

Chirurgie Orthopédique
et Traumatologique

C. Casin - Th. Chatenet
E. Lamglait - E. Peronne
W. Van Hille

Chirurgie Oto-Rhino
Laryngologie
Chirurgie Cervico-faciale
Dépistage de la Surdité

N. Bouchabake
Chirurgie Oto-Rhino- Laryngologie
S. Laurent-Mom - R. Pastourel -
Y. Pavier

Proctologie (Endoscopie digestive)
A. Achim - C. Bonny

PROFESSIONNELS

O. Coatmeur – A. Rancé

Radiologie générale et vasculaire - Echographie Scanner - Angiographie numérisée

M. Alexandre – D. Da Ines
M. Fontarensky - B. de Fraissinette
V. Lannareix – F. Lecomte - E. Lipiecka – F. Malinaud - A. Roche – J. Rouanet - D. Rouanet – C. Reynier - A.C. Souteyrand

SPÉCIALISTES MÉDICAUX ATTACHÉS À LA CLINIQUE

Oncologie

A-F Dillies – H. Mahammedi

Endoscopie digestive

B. Lunaud

Ophthalmologie (cancérologie)

N. Bonnin

ILLUSTRATEUR

Julien Bringer

40, rue Apollinaire
06 62 47 01 48
julienbringer@hotmail.fr

IMMOBILIER (agences)

Agence Immobilière E.I.D.

pl Verdun
04 73 28 47 58
beaumont@eidimmobilier.fr

Pro Immo Transactions

1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 50 10
pro.immo@club-internet.fr

INFIRMIERS soins à domicile

Cabinet infirmier - Agnès Andan

14 place Saint Pierre
06 64 12 00 55
cabinetinfirmiersaintpierre@gmail.com

Cabinet infirmier
Laëtitia Antomarchi
07 84 14 53 75

Aurélie Juillard

07 84 50 58 26
20 ter, rue René Brut

CABINET INFIRMIER

Sophie Alonso-Jorge
06 82 01 82 16

Emmanuelle Auriche

06 08 36 96 63
205 rue Vercingétorix
04 73 26 66 64

Mélanie Brunet

06 75 02 71 50

Sophie Chauvel

06 84 50 99 74
9 rue Alexandre Varenne

Mme Corinne Bultey

1 rue Des Percières
06 98 20 43 57

Coralie Giat

07 84 14 53 75

Stanis Devictor

Alexandre Flagel
Sylvain Fougere
64 rue Nationale
04 73 90 53 54

Marie-Pierre Girard

53, avenue Du Mont Dore
06 89 56 80 52
cabinetinfirmiersaintpierre@gmail.com

Etienne Guillemard

Hervé Vachelard
11 rue de l'hôtel de Ville
04 73 44 88 04 / 06 08 43 36 03
cabinet-infirmer63110@orange.fr

Anne-Cécile Kauffmann

28 rue De Ceyrat
(04) 73 93 20 10

Aurore Monnier - Aurélie Tellier

3, rue du Grand Champ
06 64 82 23 00

INFORMATIQUE

vente de matériels liés à l'informatique, multimédias, réseaux, télécommunications, sites internet, formations, réparation et prestations de services

Sasu Capinfomat

1 impasse Pierre Corneille
04 73 274 371 07 68 335 935
olivier@capinfomat.com

INFORMATIQUE : conseil, dépannage, installation

Pierre ROUGIER

Impasse Clos des Vignes
09 66 81 98 23 / 06 60 61 32 11

INGÉNIERIE, BUREAUX D'ÉTUDES

Charles Rossignol

2 rue de la Paix
04 73 14 85 50

Christian Gomichon

320 rue des Têtes
04 73 26 79 80 (06) 85 32 49 01

Distec

10 rue du Beau Rochas
04 73 28 01 01

Euclid Ingénierie

10 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 60

INSTITUT DE BEAUTÉ

Institut 5 Sens

53 avenue du Mont Dore
04 73 26 45 02

Ma Parenthèse Institut

11, rue de l'Hôtel de Ville
04 73 91 88 53
sandrinedesmytter@sfr.fr

Une douce heure

place du Parc
centre commercial du Masage
04 73 26 86 72

JARDINERIE, VÉGÉTAUX

Botanic

Rue du Sou
04 73 15 07 90

JEUX DE SOCIÉTÉ

MGB Games

15 rue des Terrasses
06 80 23 56 70

LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Bioval

3 place Verdun
04 73 28 83 83

Laboratoire Lochu Roux de la Châtaigneraie

rue de la Châtaigneraie
04 73 15 06 06

LAVAGE, NETTOYAGE DE VÉHICULES

Clean Europe

30, Rue du Mas
04 73 27 34 69

LAVERIES, PRESSING

Pressing des Volcans

1 rue du Grand Champ
(04) 73 26 64 71

LOCATION DE BENNES

Auverbenne

10 rue Gaspard Monge
04 73 28 00 42
auverbenne2@orange.fr

LOCATION DE LINGE ET D'ARTICLES TEXTILES, ENTRETIEN

Initial BTB

rue Henri Becquerel
04 73 41 31 21

Location de salles

Moulin des dames
1 rue Barbier d'Aubrée
06 71 77 11 72

LOISIRS CRÉATIFS

Hamea Creations

www.hameacreations.fr

MAÇONNERIE

Batirui

1130 route Romagnat
09 83 75 82 84 / 06 58 63 07 79

Entreprise de construction

Duguait
7 rue Barbier Daubrée
04 73 27 03 07 / 04 73 27 52 45

René CHAPAD

28 rue du 11 Novembre
04 73 28 46 45

Simon MILITON

350 rue Clément ADER
09 84 22 78 73

P.B Construction

13 rue Gaspard Monge
ZAC de l'Artière
04 73 26 81 29

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

30 A, rue des Liondards

MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

Les Charmilles

385 rue du Montant
04 73 26 51 49
lescharmilles@mutualiste63.org

MAISONS INDIVIDUELLES (ossature bois)

Constructions Espinasse

1000 Route de Romagnat
04 73 26 42 42

MAISONS INDIVIDUELLES (construction)

SARL Aubin Constructions

15 rue du Riboulet
04 73 26 12 11
www.sarlaubin.com

MANUCURE

ART DE L'ONGLE

99 route d'Aubièrre
04 73 27 37 66 / 06 78 19 38 85

MAQUILLEUSE À DOMICILE

Sandra Bigner

1 impasse de l'ORTF
06 47 07 18 44
bignersandra@gmail.fr
www.bignersandra.com

MARBRERIE FUNÉRAIRE

Pompes Funèbres Dabrigeon

15 rue Jules Vernes
04 73 28 84 84

Pompes Funèbres Roc'Eclerc

330, avenue du Parc
04 73 27 20 00

MASSEURS, KINÉSITHÉRAPEUTES

Jimmy Antunes

2 allée du Parc
04 73 26 91 50

Brice Aubry - Raphaël Lepresle

Béatrice Reynaud - Arnaud Rivallier
28 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 29 01 55

PROFESSIONNELS

Anne-Catherine Birlouet

2 allée du Parc
04 73 26 91 50

Christophe Desboulletz

3 place des Droits de l'Homme
04 73 26 45 69

Anne Pariset Coustet

3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

**Célia Prompt Courbes - Julie Ger-
vais - Jean-Michel Paquet - Tom
Radouant - Anne-Céline Schlos-
macher - Pauline Viallemonteil**
3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

Annie Lemaitre-Brebion

32 rue Antoine Maradeix
04 73 28 21 64

Michel Magne

6 rue d'Alsace
04 73 26 76 59

MASSEUR, KINESITHÉRAPEUTE, OSTÉOPATHE

Sylvain Portal

2 allée du Parc
04 73 26 91 50

MASTERING, MIXAGE

Basalte Studio - Simon Capony

81ter rue Jean Noëllet
09 51 21 60 64 / 06 69 26 08 72
info@basalte-studio.com

MÉCANIQUE ET OUTILLAGE DE PRÉCISION

Sami

14 rue Lavoisier
04 73 26 44 97

MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Gérard Porte

33 rue de Ceyrat
04 73 93 26 62

ENDOCRINOLOGUE

Laurence Martel Couderc

20 bis rue René Brut
04 73 28 24 97

MÉDECINE GÉNÉRALE

orientation homéopathie

Jean-Paul Chassagne

9 rue du Commerce
04 73 26 89 89

MÉSOTHÉRAPIE

Marie-Charline Beraud Walter

André Walter

24 rue de la Résistance
04 73 27 75 59

MÉDECIN DU TRAVAIL

AIST

Zac Champ Madame
Impasse Jules Verne
04 73 27 50 16

MÉDECINS : médecine générale

Dr. Isabelle Barthelemy

1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 44 54

Georges Besset

3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

Laurent CATILINA

16 rue du Grand Champ
04 73 26 74 82

Mathieu Dubois - Aurélie Gerard

Francis Guittard

3 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 72 25

Pascal Hirsch

1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 27 22 07

Jean-Marie Leon - Alain Marty

6 place du Parc
04 73 26 46 24

MÉDECINE GÉNÉRALE

orientation ostéopathie

Dr. Fabien Chauveau

53, rue Noyers
04 73 26 67 19

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Fermeture Confort

1000 Route de Romagnat
04 73 23 12 12

MENUISERIE PVC VOLETS ROULANTS

Alain Amagat

123bis rue Nationale
04 73 27 03 03 / 06 08 32 75 32
alain.amagat@dbmail.com

MENUISERIE, PVC ALUMINIUM

Jean-François Imbaud

12, rue saint Verny
04 73 28 12 67

MESURE, CONTRÔLE, RÉGULATION ET DETECTION : APPAREILS

Endress Hauser

699 avenue de l'Europe
04 73 28 64 80

MONITEUR ESCALADE, CANYON

Moniteur Escalade

Philippe BAYLE
40 rue du 11 Novembre
06 83 20 23 13

NATUROPATHE

Denise Butler

26 rue du Montant
06 65 32 80 83

Jacqueline Pridigat

1 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 69 46 92
www.bienetre-naturopathie.com

NETTOYAGE (entreprises)

Giraud Nett

296 chemin Bernard Maître
0473 26 94 43

HEI Agence Auvergne CMR

655 avenue de l'Europe
04 73 44 92 92

SEADA Nettoyage

route de Boisséjour
04 73 28 08 23

NETTOYAGE INDUSTRIEL

AMVM Nettoyage

Sylvain Honold
06 73 40 78 77
sylvainhonold63@gmail.com
a,m,v,m63@orange.fr

NOTAIRES

SCP Battut Battut-Borde Dugat

Goujon

04 73 26 72 30

OPTICIEN LUNETIER

Optic Grand Champ

Centre Commercial Grand Champ
04 73 26 94 64
opticgrandchamp@free.fr

ORTHODONTISTE

Laurent Faucher

40 rue du Montant
04 73 15 32 32

PROFESSIONNELS

ORTHOPHONISTES

Christophe Bernard

ZA de l'Artière
18 rue Barbier Daubrée
04 73 54 34 99 / 06 31 02 82 98

Bénédicte Dupre

Le Molière 35 rue de la Mourette
04 73 26 62 83

Marie-Pierre Le Bigot

Le Molière 35 rue de la Mourette
04 73 26 62 83

OSTÉOPATHE MASSEUR, KINESITHÉRAPEUTE, OSTÉOPATHE

Jean-Michel Paquet

3 place des Droits de l'Homme
04 73 40 00 86

Sylvain Portal

2 allée du Parc
04 73 26 91 50

MÉDECINE GÉNÉRALE OSTÉOPATHIE

Fabien Chauveau

53, rue Noyers
04 73 26 67 19

OSTÉOPATHIE

Aurélié Courtier

5 rue du Commerce
04 73 93 10 37

PAYSAGISTES CONSEILS

Jardins & Dépendances

83 rue Irène et Marie Curie
04 73 26 24 52
paysages@jardins-dependances.fr
www.jardins-dependances.fr

PÉDICURE - PODOLOGUE

Pascale Gaillard Huguet

17 rue René Brut
04 73 26 93 48

Josselin Ridao

9 rue Alexandre Varenne
04 73 93 37 65

PEINTURE, REVÊTEMENT

AS Travaux

11 rue Porte Réale
06 25 42 21 48
j.soares71@hotmail.fr

PEINTURE, REVÊTEMENT

Michel Gatt

route d'Aubière
06 62 38 48 33

Yves Manry

7 rue Robert Noël
04 73 93 23 71

Jérôme Rasteiro

6, rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 84 60

SARF

5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78
sarf.sas@wanadoo.fr

PHARMACIE

Pharmacie Brun-Bourotte

20 rue du Grand Champ
04 73 26 64 55

Pharmacie de la Châtaigneraie

43 avenue du Mont-Dore
(04) 73 26 75 05

Pharmacie Martin-Mounier

4, avenue du Maréchal Leclerc
04 73 26 75 26

Pharmacie Pouyet-Poulet

centre commercial du Masage
04 73 26 08 69

PROFESSIONNELS

PIÈCES DÉTACHÉES, AUTOMOBILES

M. Mario Barreto
5 bis rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 82 47

PIZZERIAS

La Tarterie de Venise
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 32 45

PLAQUISTE

A.C PLACO AMENAGEMENT
12 rue Guynemer
06 50 67 42 20
ac.placo.amenagement@gmail.com

PLÂTRIER PEINTRE

Carlos FREITAS
13 rue Roland Garros
06 63 81 14 82

PEGEON Fils

4 rue Henri Becquerel
04 73 26 79 17

PLÂTRIERS

SARF
5 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 04 78
sarf.sas@wanadoo.fr

PLOMBERIE CHAUFFAGE CARRELAGE

SARL l'Ange
32, rue Robert Noël
04 73 39 40 52 06 09 30 75 46

PLOMBIERS

Patruno
208 rue du Champ Clos
04 73 28 44 80

Sani-Therm

81, rue Jules Verne
04 73 27 10 69 / 06 09 35 17 00
sani-therm.beaumont@orange.fr

A L'eau Plombier

5 bis, rue Barbier Daubrée
04 73 42 97 23

SARL Brunet

26 rue Beau de Rochas
04 73 26 14 59

PNEUS VENTE, MONTAGE

Besain Pneus
rue Jules Vernes
04 73 44 25 25

POMPES FUNÈRES

Pompes Funèbres Dabrigeon
60 rue Jules Vernes
(04) 73 28 84 84

Pompes Funèbres Roc'Eclerc

330, avenue du Parc
04 73 27 20 00

POSTE

La Poste
1 avenue du Mont-Dore
04 73 15 01 80

PROTHÉSISTES DENTAIRES

Dômes Dentaire
Rue Gaspard Monge
04 73 26 79 27
04 73 26 25 27

PSYCHOLOGUES, PRATICIENNE EMDR, HYPNOTHÉRAPEUTE

Martine Lacroix
24 rue Saint Verny
06 71 18 10 36

PSYCHOLOGUES, PSYCHOTHÉRAPEUTES

**Institut de Gestalt-thérapie
d'Auvergne**
15 rue Gambetta
04 73 93 70 44

Pascale Gerard
15 rue Gambetta
04 73 93 11 36

PUBLICITÉ - INTERNET

Acrostiche
33 rue Matussat
(04) 73 44 18 18 06 07 85 35 69

RAMONAGE

Profuma
2bis rue Becquerel
04 73 28 21 85

RÉCUPÉRATION, TRAITEMENT FER ET MÉTAUX

Dimitri Dettinger
Impasse Sophie Germain
06 11 20 05 39
06 84 55 65 71

RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE

Agessa
449 avenue du Parc
04 73 44 11 00

RÉNOVATION DOMESTIQUE

Michel Mutli-Travaux
9 rue porte Réale
06 30 80 32 58
MMT63110@gmail.com

RÉNOVATION IMMOBILIÈRE

Stéphane Claude
38, rue de Metz
06 37 17 09 70

RESTAURATION RAPIDE

Crousti Pain
route d'Aubière
04 73 27 64 20

L'emporté du midi
43, route Nationale
04 73 27 72 90

Mac Donald's
Rue des Frères Lumière
04 73 23 16 07

RÔTISSERIE - VENTE SUR LES MARCHÉS

Rotisserie du pont de Vallières
06 68 75 75 26

SERRURERIE

Ets Aubignat
8 rue Beau de Rochas
04 73 31 22 66
09 75 36 02 06

Entreprise Sarlieve
10 rue Barbier d'Aubrée
ZAC de l'Artière
04 73 26 01 79

SERVICES À LA PERSONNE

*petits travaux entretien, aide ménager,
aide pour les courses, conseils culi-
naires, cuisinier, rédaction de courrier,
majordome, chauffeur*

Mon homme à tout faire
06 27 76 42 22
mhatf@outlook.fr

SONORISATION

STS Société de Traitement du Son
ZA de l'Artière
19 rue Bernard Palissy
04 73 27 75 00

SOPHROLOGUE PRATICIENNE REIKI

Alice Colomb
48 rue Gambetta
06 59 49 64 27

STATIONS SERVICE

Auchan Market
Zac Champ Madame
04 26 29 39 60

SUPERMARCHÉS ALIMENTATION

Auchan supermarché
Zac du Champ Madame II
04 73 27 27 05

Carrefour Market
avenue de l'Europe
04 73 26 03 78

LIDL
place du Parc
04 85 69 02 00

Simply Market I
rue du Grand Champ
04 73 26 65 40

SURGELÉS

Picard Surgelés
route d'Aubière
rond-point du Pourliat
04 73 26 41 10

TABAC, LOTO, PRESSE, LIBRAIRIE, PAPETERIE

Le Joker
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 64 46

Le Monte Cristo
place du Parc
04 73 27 54 04

TAPISSIERS ET TAPISSIERS DÉCORATEURS

Ets Albaret
120 route d'Aubière
04 73 26 68 58
albaret.deco@orange.fr

TÉLÉVISION

TSD
2 rue Barbier d'Aubrée
04 73 26 75 49

TOILETTAGE

Poils et Moustaches
11 place du Parc
06 79 91 43 14

TRAITEURS

SARL Allirol
9 rue de l'Hôtel de Ville
04 73 26 79 89

TRANSPORT TOURISTIQUE

Nenot Intertourisme
ZA Champ Madame
rue Jules Verne
04 73 26 97 75
www.nenot-tourisme.fr

TRANSPORTS DE FONDS ET DE VALEURS

Brink's Evolution
3 rue Denis Papin
04 73 26 72 55

VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

Caroline Beffara
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 36 64

Stéphane Morel
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 36 64

Annick Sage
8 avenue du Maréchal Leclerc
04 73 35 36 64

